

#63

Bruxelles Accueil
et Développement
pour la Jeunesse
et l'Enfance



TRIMESTRIEL D'INFORMATION, SEPTEMBRE-OCTOBRE-NOVEMBRE 2015, N°63

BADJE info

EDITO – P.3
POUR L'AMOUR D'AYLAN

DOSSIER – P.12
**À QUAND L'ÉCOLE
GRATUITE ?**

AGENDA – P.34
**NOS FORMATIONS CONTINUES
2015-2016**

**COORDINATION**

Séverine Acerbis, Sophie Piqueron

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Séverine Acerbis, Hejiri Afaf, François Bertrand,
François Berteau, Nadia Bezgaj,
Emmanuelle Caspers, Florence Cosme,
Anne-Laure Cromphout, Fonds pour l'Architecture,
Nathalie Fremaux, Marie Grailet, Corinna Iudicelli,
Sarah Launois, Christine Mahy, Aurore Margaro,
Sophie Piqueron, Dominik Ryslink,
Marie Vancappellen, Anne Vander Ghinst,
Jean Verriest

ILLUSTRATIONS

Badje sauf p.4 (CAP48), p.5 (Viva for Life),
p.6 (Ligue des familles), p.7 (ONE, UFAPEC, Droits
de l'enfant), p.8 (CIVA), p.10 (Zéro18), p.11 (Jeunesse
à Bruxelles), p.15 (Ligue des familles), p.18 (RWLP),
p.23 (CEMôme), p.24 (Fteam.be), p.30 (la Clairière),
p.31 (SVSM), p.33 (Accueil Futé), p.34 (ONE, FWB),
p.35 (APEF, ideji, Salon Education), p.36 (FBLP),
p.37 (Service de la Culture de Saint-Gilles, ONE,
RWLP-CSC-FGTB), p.39 (ONE)

MISE EN PAGES

In-Octavo / pe@inoctavo.be

Le Badje Info est un trimestriel
de l'ASBL *Bruxelles Accueil
et Développement*
pour la Jeunesse et l'Enfance.

CONTACT

Séverine Acerbis
Rue de Bosnie 22
1060 Bruxelles
T 02 248 17 29
F 02 242 51 72
info@badje.be
www.badje.be



Imprimé sur papier 100 % recyclé

Badje ASBL bénéficie du soutien du Fonds d'équipements
et de services collectifs, de CAP 48, de la Commune
de Saint-Gilles, de la Commission communautaire française,
de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Région de Bruxelles-
Capitale, de l'Office de la Naissance et de l'Enfance,
du Fonds Elia, du Fonds Pauvreté, de la Fondation Roi Baudouin
et de la Loterie Nationale.

3 ÉDITO

#RefugeesWelcome

ACTU

- 4 CAP48 : c'est parti pour la campagne 2015 !
- 5 CAP48 et la FRB se mobilisent en faveur de l'enfance défavorisée
- 6 Pour une école inclusive
- 7 DGDE : un nouveau mandat
- 7 Un outil sur le goûter pour l'Accueil Temps Libre
- 7 Repenser les rythmes scolaires
- 8 La Cité des enfants
- 9 Le guide *Pocketje* fait sa rentrée
- 10 Festival Zéro>18 : la programmation est bientôt clôturée !

CLE

- 11 Des nouvelles de Bruxelles !

12 DOSSIER : GRATUITÉ SCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE : LE SAINT GRAAL ?

- 12 Gratuité scolaire, frais scolaire : que dit la "Loi" ?
- 14 Les inégalités scolaires au cœur du Pacte d'excellence : Carte blanche
- 16 Ce que la Ligue des familles demande pour une école gratuite
- 18 Les coûts de la non-gratuité scolaire
- 20 Gratuité, et dans l'extrascolaire, qu'en est-il ?
- 22 Gratuité et rythmes scolaires : deux priorités à ne pas opposer
- 23 Le SOSALE, un projet cité en exemple depuis plus de 15 ans

PORTRAIT

- 24 Toboggan : des activités adaptées à tous

ÉCHOS

- 26 Des demandes d'inclusion en augmentation
- 26 Notre rencontre avec Badje
- 28 Charlotte, un petit rayon de soleil
- 29 Une expérience très positive
- 30 Bienvenue chez The Music Town
- 30 Sésame ouvre-toi...Ouvre-nous les portes de la communication
- 31 SVSM 2015 : à nouveau une très belle réussite !
- 32 Boites à tartines japonaises
- 32 Et si les objets s'animaient ?
- 33 Un accueil pour répondre à des demandes diversifiées

AGENDA

- 34 Les formations continues de Badje sont de retour...
- 35 Carrefours des Fonds – 22 octobre 2015
- 35 Du côté du Salon Education
- 35 Citizenjobs
- 36 La fabrique des pauvres
- 37 La Fête des enfants de Saint-Gilles
- 37 Tous à Namur, le 16 octobre !
- 37 Campagne ONE : les enfants et les écrans

PAROLE AUX ENFANTS

- 38 Inventeur de distributeurs

BONS TUYAUX

- 39 Que faire face à une situation de maltraitance ?

40 LA CARTE DES MEMBRES

#63

#REFUGEES
WELCOME

Par Séverine Acerbis



Accueil, n.m.

Action et manière d'accueillir, de recevoir quelqu'un, quelque chose.

Accueillir, verbe transitif

- Être présent, venir pour recevoir quelqu'un à son arrivée quelque part
- Admettre quelqu'un au sein d'un groupe, d'une famille, d'une assemblée
- En parlant d'une action, d'une attitude, indiquer la manière dont quelqu'un, quelque chose est accepté, reçu
- Recevoir quelqu'un, lui donner l'hospitalité pour un temps plus ou moins long
- Avoir la capacité de recevoir des gens, de les héberger

Plus de 2700 migrants sont morts en Méditerranée depuis le début de l'année, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), parmi les quelque 430.000 ayant fait la traversée dans l'espoir d'une vie meilleure en Europe.

Alors que nous utilisons le mot "accueil" au quotidien dans nos métiers, l'actualité lui confère une dimension bien plus urgente, et grave.

La crise des migrants m'a amenée à découvrir la pensée de Mencius, philosophe chinois du premier siècle. Celle-ci s'arc-boute sur l'idée que la nature de l'homme est fondamentalement bonne. La preuve de cette bonté, Mencius la voit dans le fait que tout un chacun tentera spontanément d'aider un enfant en détresse : *"Tout homme est doté d'un cœur qui ne supporte pas la souffrance d'autrui. (...) Ce qui nous fait affirmer que tout homme est doué de compassion, c'est que toute personne qui apercevrait aujourd'hui un petit enfant sur le point de tomber dans un puits, éprouverait en son cœur panique et douleur, non pas parce qu'il connaîtrait ses parents, non pas pour acquérir une bonne réputation auprès des voisins ou amis, ni non plus par aversion pour les hurlements de l'enfant"*¹.

Ce lien humain de base, c'est une impulsion générale, naturelle. Mais cette union immédiate entre les êtres humains peut être stoppée, arrêtée, vitrifiée par la réflexion. C'est ce qui a amené Rousseau à dire qu'un philosophe est capable de laisser un homme mourir sous sa fenêtre.

Le remarquable mouvement de solidarité citoyen à l'égard des migrants auquel nous assistons, particulièrement à Bruxelles, dans le Parc Maximilien, c'est cette forme de "nous" spontané, irréfléchi, cette nature humaine profonde louée par Mencius.

Quant à l'attitude des gouvernants européens ? Nous avons tous déjà eu à déplorer le fait que les politiques agissaient trop sous le coup de l'émotion. Et je ne peux que rejoindre Xavier Deutsch, écrivain, lorsqu'il dit que c'est une dérive fréquente, dangereuse de voir l'émotion conduire la chose publique. Pourtant, j'ai espéré, comme beaucoup de chroniqueurs, que la photo du petit Aylan ait l'effet d'un électrochoc dans l'opinion publique et change le cours des choses sur le plan politique...

De tout temps, il y a eu des vagues d'immigrés. Et devant l'urgence humanitaire, il n'y a pas à tergiverser : il faut ouvrir les frontières et accueillir dignement ces populations qui fuient l'horreur, la misère et la guerre. Il y a 500 millions d'Européens et un peu plus de 400.000 réfugiés depuis le début de l'année. Comme disait Pascal Manoukian, journaliste et écrivain interviewé sur la Première, *"Même si l'Europe était 2 fois plus pauvre, elle pourrait accueillir 3 fois plus de migrants. D'autant que ce sont les plus entreprenants qui parviennent jusqu'en Europe..."*

Alors pour l'amour d'Aylan, de Lily² et de tous les autres, au clair de la lune, ouvrez les portes d'un lieu d'accueil convivial, permanent, ouvert jour et nuit, avec un minimum de commodités, d'hygiène et d'intimité. Et promis, on respectera toutes les règles de politesse.

1/ Mencius, II, A, 6, traduction d'André Lévy, Payot & Rivages, p. 85.

2/ Titre de la chanson de Pierre Perret (1977)



C'EST PARTI POUR LA CAMPAGNE 2015 !

Par **Sophie Piqueron**

CAP48 RÉITÈRE SA RÉCOLTE DE FONDS QUI DÉBUTERA LE VENDREDI 2 OCTOBRE ET SE POURSUIVRA JUSQU'AU DIMANCHE 11 OCTOBRE, DATE DE LA SOIRÉE DE CLÔTURE.



En 2014, l'achat des Post-it a permis à CAP48 de récolter plus de 4 510 821 € et de financer 93 projets qui participent de manière significative à l'amélioration des conditions de vie de la personne en situation de handicap, et ce, à travers six domaines d'intervention :

- l'apprentissage de la vie en autonomie et l'accès au travail ;
- le renforcement d'initiatives d'inclusion d'enfants en situation de handicap dans les écoles, les crèches, les milieux d'accueil, les activités de loisirs ;
- la mobilité ;
- la grande dépendance dont l'autisme en particulier ;
- l'accompagnement psycho-social des enfants en difficulté ;
- l'élaboration d'outils afin d'évaluer la qualité des services d'accueil.

Vous aussi, vous souhaitez participer à cette campagne ? Rien de plus simple ! Contactez Badje sans plus attendre : 02 248 17 29 ou sophie.piqueron@badje.be. Nous mettrons tout en œuvre pour faciliter l'organisation de votre participation.

Nous comptons sur vous !

Retrouvez toute l'actualité de CAP48 sur www.cap48.be. •

Au moment où vous lirez ce Badje Info, nous serons à quelques jours de la campagne CAP48.

Depuis 2009, Badje coordonne la campagne de récolte de fonds pour la zone Bruxelles III couvrant les communes d'Etterbeek, Ixelles, Saint-Gilles, Uccle, Bruxelles-Ville et Linkebeek. Associations, établissements scolaires, mouvements de jeunesse et nombreux particuliers, tous s'associent à ce grand élan de solidarité.



Une fois de plus, grâce au partenariat avec 3M, les Post-it CAP48 envahiront à nouveau les habitations, les bureaux... Le traditionnel carré blanc laisse place, cette année, aux couleurs vives et aux formats divers : petits, grands, roses, verts et jaune. Il y en aura pour tous les goûts et pour tous les besoins.

L'ÉCOLE INCLUSIVE AU CENTRE DE LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DE CAP48

Dans le cadre de sa nouvelle campagne CAP48 a souhaité pousser les portes de l'école et mieux appréhender le parcours des enfants à besoins spécifiques dans le milieu scolaire. Parce que l'école est avant tout un lieu de vie incontournable d'apprentissage, d'échange et d'épanouissement pour l'enfant, celle-ci doit pouvoir être accessible et répondre aux besoins de chacun. L'accès des personnes en situation de handicap à un enseignement inclusif de qualité est un droit reconnu par la convention de l'ONU qui peut également apporter de nombreux bénéfices pédagogiques et sociaux à l'environnement de l'enfant handicapé : à la famille, aux élèves, aux acteurs scolaires qui gravitent autour de lui, ainsi qu'à la société en général. Pour CAP48, l'école représente un moyen primordial de construire une société plus inclusive, ouverte à la différence.



CAP48 ET LA FRB SE MOBILISENT EN FAVEUR DE L'ENFANCE DÉFAVORISÉE

Par **Séverine Acerbis**

LE NOUVEL APPEL À PROJETS EST OUVERT JUSQU'AU 30 NOVEMBRE 2015.

Pour la troisième année consécutive, l'opération Viva For Life est relancée cet automne par la RTBF, et en particulier par Vivacité. La récolte de fonds aura lieu du 17 au 23 décembre 2015 en faveur des jeunes enfants et des familles vivant sous le seuil de pauvreté.

CAP48 participe à cette opération en apportant son expertise dans la gestion des dons et des financements des associations sur le terrain. Elle est également menée en partenariat avec les pouvoirs publics, la Fondation Roi Baudouin et l'ONE.

L'appel à projets Viva For Life 2015 est ouvert depuis ce 1^{er} septembre. Il vise à financer des dizaines de projets concrets en faveur des enfants de 0 à 6 ans et des familles vivant sous le seuil de pauvreté. Si votre association est active dans le secteur de la petite enfance (milieu d'accueil, soutien à la parentalité, accompagnement autour de la naissance, transition vers l'école maternelle, relations entre familles et école, activités extra-scolaires), vous êtes vivement encouragés à répondre à cet appel.

Les objectifs prioritaires de l'appel diffèrent selon la tranche d'âge :

- pour les enfants âgés de 0 à 3 ans, l'objectif est d'augmenter la capacité d'accueil ou d'intervention des associations sur le terrain de l'accueil de la petite enfance (haltes-accueil...) et du soutien à la parentalité (lieux de rencontre parents-enfants,...). Ces projets peuvent également concerner l'accompagnement autour de la naissance ;
- pour les enfants âgés de 3 à 6 ans, l'objectif est d'augmenter l'offre de soutien et les activités des associations actives dans les domaines suivants l'accès à l'école maternelle, le renfort du lien entre l'enfant, la famille et l'école ainsi que l'accès aux activités extra-scolaires.

Les demandes sont non-exclusives, c'est-à-dire que la même demande peut porter sur plusieurs types de financement : investissements immobiliers, acquisition d'un véhicule et renforce-

ment du staff. Les dossiers seront analysés par un jury indépendant, présidé par Bernard De Vos, délégué général aux droits de l'enfant, qui accordera une attention prioritaire, mais non exclusive, aux critères suivants :

- Le projet a-t-il fait l'objet d'une analyse des besoins préalables et/ou répond-t-il à des demandes/constats de terrain clairement identifiés ;
- Impact quantitatif : nombre d'enfants/parents impliqués/concernés par le projet ;
- Partenariat et dynamique de réseau ;
- Localisation géographique ;
- Moyens/ressources déjà disponibles pour mener à bien le projet et moyens manquants ;
- Type d'impact attendu sur le bien-être des enfants ;
- Plus-value du projet par rapport aux activités habituelles de la structure/du service ;
- Capacité organisationnelle : le projet dispose-t-il des ressources humaines suffisantes pour mener à bien le projet ? pour assurer la viabilité du projet à l'issue du financement octroyé ?
- Utilisation prévue du financement demandé à Viva For Life ;
- La remise d'un dossier complet.

Seules les demandes de financement dans le cadre de renforcement de staff pourront s'étaler sur une période de 2 ans.

Programme de Capacity building "Pilotage et évaluation"

Associée à cette opération de solidarité depuis son lancement en 2013, la Fondation Roi Baudouin (FRB) propose, cette année, une opportunité supplémentaire de soutien : en effet, dans le cadre de l'appel Viva For Life 2015, la FRB souhaite développer un programme de Capacity building complémentaire au soutien financier des projets. Ce programme comprend deux volets :

- un parcours de formation et d'accompagnement méthodologique, visant à renforcer les compétences des associations en matière de pilotage et d'évaluation de projets ;
- un soutien additionnel de 10.000 euros, pour permettre l'investissement en temps dans le parcours et le recours à des outils de pilotage et d'évaluation.

Piloter, évaluer, disposer de données fiables, savoir les analyser et en tirer les conséquences en matière de prise de décision sont des facteurs clé de succès dans la mise en œuvre de projets sociaux. La raréfaction des fonds publics et la demande croissante du grand public et des financeurs de connaître l'impact des actions soutenues plaident pour le renforcement des compétences de pilotage et d'évaluation de projets.

Toute organisation qui introduit une demande de financement de projet dans le cadre de l'appel Viva For Life 2015 peut introduire une demande de participation au Programme de Capacity building de la Fondation Roi Baudouin, aussi, jusqu'au 30 novembre 2015.

Toutes les infos se trouvent sur le site www.cap48.be.



POUR UNE ÉCOLE INCLUSIVE

Par **François Berteau**, chargé d'études *Inclusion* à la Ligue des familles

L'ACCÈS DES ENFANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES À UNE ÉCOLE INCLUSIVE GRATUITE ET DE QUALITÉ EST UN DROIT QUI N'EST PAS TOUJOURS RESPECTÉ CHEZ NOUS.

La Ligue des familles a mené une enquête qualitative portant sur quatre projets d'intégration d'élèves dans des écoles fondamentales ordinaires. Les objectifs de cette recherche sont de mieux comprendre les rôles joués par chaque intervenant et d'identifier les facteurs qui facilitent la réussite de ces projets ainsi que ceux qui les freinent. Autrement dit, faire en sorte qu'il y ait beaucoup plus d'enfants à besoins spécifiques dans des écoles ordinaires, parce que c'est dans l'intérêt de tous. En premier des enfants concernés et de tous les autres.

Le lundi 18 mai dernier, une conférence de presse du Fonds InBev-Baillet Latour présentait cette troisième édition de l'initiative et mettait en lumière un des projets sélectionnés l'an passé : celui mené par le Théâtre Le Public.

4 clés pour la réussite de l'intégration

Les acteurs rencontrés dans cette enquête relèvent quatre facteurs fondamentaux :

- Une communication et une coopération de qualité entre toutes les parties prenantes concernées.
- L'adhésion et l'implication de tous les acteurs (y compris l'élève et ses parents).
- L'individualisation du projet d'intégration, des objectifs, des outils...
- Une organisation structurelle de l'intégration des élèves à besoins spécifiques, c'est-à-dire un système scolaire en mesure d'accueillir TOUS les enfants (= une école inclusive). L'inclusion est un projet qui doit se réaliser à l'échelle d'une école et pas seulement d'une classe.

Des ressources existent

Pour faciliter l'intégration, les professionnels peuvent s'appuyer sur des formations ainsi que sur l'expertise des parents, celle de l'enseignement spécialisé et la documentation disponible.



Des effets positifs pour toute la communauté éducative

L'enquête montre que ces projets d'intégration ont des effets positifs sur les élèves intégrés (apprentissage, ouverture aux autres, autonomie) mais également pour les autres élèves des écoles ordinaires (ouverture à la différence, entraide, certaines adaptations utiles à tous les élèves), pour les écoles elles-mêmes (démarrage d'autres intégrations, appropriation d'outils tels que le PIA) et enfin sur la vision de l'enseignement (questionnements sur le rapport à la norme, sur la pédagogie).

Des bonnes volontés et quelques barrières à lever...

Les résultats de cette enquête ont été présentés lors du colloque "Pour une école inclusive" organisé par la Ligue des familles à Louvain-la-Neuve, le 25 juin dernier. Les interventions de nombreux acteurs de l'école et de l'extrascolaire (enseignants, PMS, parents, académiques, associatifs...) ont permis de constater qu'une réelle **volonté d'intégrer** les élèves à besoins spécifiques dans des écoles ordinaires existe et qu'elle est largement partagée. Il est également apparu que chacun de ces acteurs possède les **compétences** nécessaires pour mener à bien des projets d'intégration.

Dès lors, pourquoi relève-t-on encore autant de difficultés et parfois même, de **blocages** indépassables dans les écoles et au-delà ? Nadia Bezgai de l'ASBL Badje : "Quand nous contactons des milieux d'accueil extrascolaires, nous constatons souvent les mêmes freins que dans l'enseignement : 'nous ne sommes pas formés' ou 'nos locaux ne sont pas accessibles'".

Une partie de la réponse à cette question est certainement à chercher du côté du regard porté dans notre société sur les élèves à besoins spécifiques et les personnes en situation de handicap de manière générale. Pour faire évoluer ce regard, la Ligue des familles lancera le 4 octobre 2015, à l'occasion de sa Fête des familles, une **campagne de sensibilisation** du grand public à une société plus inclusive, qui permet la participation de tout un chacun à son fonctionnement. →



Enfin, les temps extrascolaires ont aussi eu leur place dans les prises de paroles ce jour-là. La Ligue des familles représente des parents d'enfants et non simplement d'élèves. Il en découle une **vision globale** de l'intégration des élèves à besoins spécifiques à l'école et dans la société. Un projet d'école inclusive doit être pensé aussi pour les temps passés hors de la salle de classe : temps de midi, récréations, garderies... Il est nécessaire de renforcer les liens entre monde scolaire, monde extrascolaire et parents pour envisager l'enfant intégré ou à intégrer dans toutes ses dimensions. Un argument de plus pour tout mettre en œuvre pour aller vers une école et une société réellement inclusives.

Retrouvez l'intégralité du colloque en vidéos et les résultats complets de l'enquête sur www.laligue.be.



DGDE : UN NOUVEAU MANDAT

En juin dernier, Bernard De Vos a été reconduit officiellement pour un mandat de six ans, dans ses fonctions de Délégué général aux droits de l'enfant (DGDE). Placé sous l'autorité de la Fédération Wallonie-Bruxelles (www.dgde.cfwb.be), le Délégué général aux droits de l'enfant a pour mission de veiller à la sauvegarde des droits et intérêts de l'enfant pour l'ensemble de la Communauté française.

UN OUTIL SUR LE GOÛTER POUR L'ACCUEIL TEMPS LIBRE

LE "QUATRE-HEURES", UN REPAS ESSENTIEL ?



À la question, l'ONE vous répondra que oui. En effet, le goûter n'est pas qu'une simple collation, mais bien un repas complet permettant de "recharger ses batteries" avant de repartir vers d'autres activités, d'éviter le grignotage avant le repas du soir...

Le lundi 18 mai dernier, une conférence de presse du Fonds InBev-Baillet Latour présentait cette troisième édition de l'initiative et mettait en lumière un des projets sélectionnés l'an passé : celui mené par le Théâtre Le Public.

Dans le secteur de l'Accueil Temps Libre, de plus en plus de milieux d'accueil sont amenés à organiser un temps pour le goûter, que ce soit pendant les activités de vacances ou durant l'année, après le temps scolaire.

Afin de répondre à toutes vos questions, de vous donner des pistes pour la création d'un espace et d'un temps pour le goûter... l'ONE a rassemblé, sous forme de petite brochure, de nombreux conseils ainsi que des idées de recettes pour mitonner de délicieux goûters pour tous !

Retrouvez la brochure et les 12 recettes sur www.one.be : ONE > professionnels > accueil temps libre 3-12 ans > le goûter.



REPENSER LES RYTHMES SCOLAIRES



À l'occasion de cette rentrée scolaire, l'UFAPEC a publié une étude consacrée aux rythmes scolaires. Cette étude rend compte de consultations et d'analyses diverses. Elle fait aussi état des attentes de l'UFAPEC en matière d'adaptation des rythmes scolaires journaliers, hebdomadaires et annuels en fonction des réalités d'aujourd'hui et de l'état des connaissances dans les domaines de la chronobiologie et de la chronopsychologie.

Plus d'infos : www.ufapec.be.



LA CITÉ DES ENFANTS

Par le **Fonds pour l'Architecture**

L'ARCHITECTURE, LA VILLE, LE CADRE DE VIE, C'EST CE QUE LE FONDS POUR L'ARCHITECTURE REGARDE, QUESTIONNE ET FAIT PARTAGER DEPUIS 1986. REGARDER, AVEC CURIOSITÉ ET PASSION, ET FAIRE PARTAGER, PARCE QUE TEL EST AVANT TOUT LE SENS D'UN LIEU PUBLIC ET CULTUREL – UN LIEU DE RENCONTRE, D'ÉCHANGE ET DE CITOYENNETÉ.



© MANDRAGORE – MICHEL BRIES

Depuis sa création, le Fonds pour l'Architecture a présenté une centaine d'expositions consacrées à l'architecture contemporaine, à l'histoire du patrimoine, aux questions d'actualité, à l'urbanisme, au design et à tous les arts qui touchent à l'environnement bâti : création paysagère, art urbain, mobilier, mise en lumière...

Particulièrement attentif au jeune public, son service éducatif développe de nombreuses activités pédagogiques visant à sensibiliser et familiariser les enfants au monde de l'architecture et de la ville de manières ludique, pédagogique et créative. À cet effet, il enrichit son programme de nombreuses animations pour les enfants, les familles, les groupes scolaires et extrascolaires :

- visites guidées ludiques et interactives dans les rues de Bruxelles et dans des expositions, sous forme de questions/réponses et de jeux d'observation, afin d'impliquer au maximum les enfants, d'éveiller leur réflexion, leur curiosité et de leur laisser la parole ;
- ateliers créatifs qui développent l'expérimentation plastique ;



- projets Architectes city qui proposent aux classes de travailler sur leur environnement immédiat (la cour de l'école, la classe, la rue), afin que les élèves jettent un nouveau regard sur leur quotidien ;
- stages de vacances aux thèmes variés.

Le service éducatif imagine également des parcours pédagogiques dans ses expositions ou des expositions d'associations partenaires, dans le but de les rendre accessibles au jeune public.

De la volonté de donner au jeune public les clés de compréhension du monde bâti, est né le projet d'une exposition : La Cité des enfants, conçue pour les enfants, à l'aide d'une scénographie ludique, des jeux et documents – plans, dessins, maquettes, photographies anciennes – provenant des Archives d'Architecture Moderne (AAM) et de collections publiques et privées.

Depuis son ouverture en mai 2012, elle accueille chaque année de nombreuses écoles, associations et familles. Au programme : une découverte interactive et pédagogique de la ville et de ses composantes, comme les commerces, les écoles, les logements, les lieux de loisirs, les bureaux, réunies autour de quatre sections thématiques, présentant de manière didactique l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme à Bruxelles du XIX^e siècle à nos jours :

- se loger ;
- apprendre ;
- travailler ;
- se divertir.



© MANDRAGORE – MICHEL BRIES



Tout au long de l'exposition, des jeux invitent les enfants à découvrir l'architecture, son vocabulaire, ses styles : une maquette géante d'une maison bruxelloise s'illumine lorsqu'ils trouvent le vocabulaire de ses différents éléments (œil de bœuf, soupirail, décrottoir, châssis...); des chaises suspendues de différentes époques leur donnent l'occasion de se familiariser à divers styles, du matériel scolaire de cinq générations passées leur rappelle les modes d'apprentissage d'autrefois, des tours bruxelloises à reclasser de la plus petite à la plus grande leur montrent l'évolution du travail en ville...

L'exposition se termine par une section sur les métiers du patrimoine et les matériaux qui y sont liés : de la taille de pierre aux ferronneries en passant par les sgraffites et vitraux. Le public découvre le petit patrimoine du monde bâti, à travers de remarquables exemples, des documents et vidéos présentant le savoir-faire des artisans. Une fois de plus, les enfants sont invités à participer à des jeux pour s'exercer à reconnaître divers matériaux et outils utilisés par les artisans.

Appréciée des enseignants pour son côté éducatif, La Cité des enfants, à la fois accessible aux enfants de maternelle, de primaire et de secondaire, est le point de départ de nombreux projets pédagogiques. Elle offre la possibilité aux petits visiteurs de découvrir de manière originale les richesses et la diversité architecturales que recèle Bruxelles, d'acquérir des connaissances liées à la ville, autrement dit, une culture urbaine, derrière laquelle se profile une culture citoyenne. ●

Fonds pour l'Architecture
 rue de l'Ermitage 55 – 1050 Bruxelles
 T 02 642 24 80 – info@fondationpoularchitecture.be
www.fondationpoularchitecture.be



LE GUIDE POCKETJE FAIT SA RENTRÉE

Par **Nathalie Fremaux**

BADJE EDITE LE GUIDE POCKETJE 2015-2016 DES ACTIVITES EXTRASCOLAIRES À BRUXELLES

La rentrée scolaire à peine passée, il est temps de reprendre rendez-vous avec les activités extrascolaires des enfants pour les vacances 2015-2016... En collaboration avec l'ONE et les coordinations ATL de Bruxelles, Badje diffuse gratuitement le guide *Pocketje* 2015-2016, à compter de la mi-septembre 2015. Sa diffusion est assurée par l'intermédiaire des coordinations ATL, des CPAS, des consultations ONE et des écoles bruxelloises tous réseaux confondus.

Des activités en plaine ou en ateliers, des stages, des séjours : le *Pocketje* présente des activités proposées aux enfants de 2,5 à 12 ans (voire 18 ans), par plus de 500 organismes. Il communique également aux parents des trucs et astuces, des conseils pour bien choisir et organiser au mieux le temps libre durant les vacances.

Pocketje s'intéresse, cette année encore, au bien-être des enfants, à ce qui, dans leurs activités de vacances, les aide à grandir le mieux possible. Il se penche également sur les bienfaits des activités en plein air, en séjour ou en famille. Il invite par ailleurs, à partager les bénéfices que procurent aux enfants comme aux adultes, l'accueil d'Elisa, porteuse d'un handicap, lors de ses stages dans un milieu d'accueil extrascolaire non spécialisé. Enfin, il relaie des informations sur les Centres agréés par l'ONE et les perspectives de l'Accueil Temps Libre dans la Commune de Woluwe-Saint-Pierre.

Le *Pocketje* complète les informations consultables sur le www.bruxellestempstlibre.be, dédié aux activités accessibles le mercredi, en soirée et le week-end, pendant l'année scolaire. ●

Si vous souhaitez obtenir des exemplaires du *Pocketje* :
 Sophie Piqueron : T 02 248 17 29 – sophie.piqueron@badje.be

FESTIVAL ZÉRO>18

LA PROGRAMMATION EST BIENTÔT CLÔTURÉE !

Par Marie Grailet

COMME ANNONCÉ DANS LE *BADJE INFO 62*,
BADJE A ÉTÉ CHOISIE PAR LA FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES AFIN D'ASSURER LA
COORDINATION GÉNÉRALE DU FESTIVAL
ZÉRO>18 QUI AURA LIEU LE DIMANCHE 22
NOVEMBRE À FLAGEY (BRUXELLES).



Pour rappel, le Festival Zéro>18 a vu le jour en 2011 à l'initiative de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il a pour objectif de faire connaître aux enfants et au grand public la Convention internationale des droits de l'enfant.

Le Festival est une manifestation centrée "droits de l'enfant" qui tente de se différencier des autres événements à destination des enfants par son caractère particulièrement respectueux de leurs droits et une forte empreinte, à tous les échelons de l'organisation, de l'esprit général de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE).

Epaulée par le prestataire technique et le Comité d'Accompagnement, Badje a multiplié les rencontres, les réunions et les recherches afin de proposer un événement plus en phase avec les valeurs qu'elle s'était fixées : cohérence, mixité, participation et durabilité.

À l'heure où je vous écris, mi-août, la programmation et conception générale de l'événement ne sont évidemment pas encore



totalemment fixées mais ça ne saurait tarder... Je vous dévoile donc, en quelques mots, les lignes directrices et novatrices :

- un événement destiné à tous les enfants âgés de 0 à 18 ans avec des animations et espaces spécifiques pour chaque tranche d'âge :
 - pour les 0 à 3 ans : un espace sensoriel, des contes et histoires, de la musique...
 - pour les 3 à 6 ans : un espace libre où les enfants qui le désirent pourront rester sans leurs parents avec une sensibilisation musicale, de la peinture, des spectacles et jeux en bois...
 - pour les 6 à 12 ans : un espace avec de nombreuses activités créatives, des spectacles musicaux, des constructions en bambous, de la création de chansons...
 - pour les 12 à 18 ans : des minis tournois de football, du cirque, de la création de robots, du cinéma ou encore du théâtre...
- un choix de programmation culturelle plus restreint que les éditions précédentes, mais des spectacles présents tout au long de la journée permettant de respecter les rythmes et horaires des enfants et des familles ;
- des spectacles réalisés par des professionnels et d'autres par des enfants ;
- un grand nombre d'associations proposant des ateliers de qualité ;
- une cohérence tout au long de l'événement afin qu'il soit le plus respectueux possible des droits de l'enfant ;
- un décor et un environnement qui rappellent tout au long de la journée la thématique des droits de l'enfant.

Retrouvez prochainement le programme de la journée sur www.zero18.be.

Nous vous attendons nombreux pour faire de cette journée un réel succès et un rendez-vous annuel pour tous les acteurs concernés, parents, petits et grands enfants !

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Afin que cette journée soit un réel succès : pouvons-nous vous demander de diffuser au maximum la date de l'évènement à tous vos contacts ?

Nous enverrons prochainement un e-mail contenant flyers, affiches et informations pratiques plus précises.



DES NOUVELLES DE BRUXELLES !

ECHOS DE LA COORDINATION ACCUEIL TEMPS LIBRE DE LA VILLE DE BRUXELLES

Par **Emmanuelle Caspers et Aurore Margaro**, coordinatrices ATL de la Ville de Bruxelles



Une équipe, des équipes...

La Coordination Accueil Temps Libre (CATL) de la Ville de Bruxelles est composée de deux personnes basées au sein de l'ASBL Jeunesse à Bruxelles, structure paracommunale. Mandatée par le service Jeunesse de la Ville de Bruxelles et agréée par l'ONE, Jeunesse à Bruxelles a également pour mission de coordonner les activités de vacances ainsi que les programmes de Cohésion sociale et FIPI. Enfin, l'ASBL pilote le Centre Elisabeth Carter (CEC), Centre de formation et bibliothèque dédiés aux métiers de l'animation.

La CATL de Bruxelles au quotidien

"Bonjour, je cherche une activité ludique pour mon garçon de 5 ans et une école de devoirs pour ma fille de 8 ans. J'habite place Anneessens, pouvez-vous m'aider ?" Cet extrait d'appel téléphonique fictif et plus vrai que nature, illustre la facette la plus visible des activités de la CATL, à savoir informer les familles au sujet des activités temps libre disponibles sur la commune (1000, 1020, 1120 et 1130). A cet effet, la CATL réalise et diffuse la brochure Pose ton cartable qui recense l'offre ATL présente dans les 9 quartiers de la Ville de Bruxelles. De plus, le site Internet de Jeunesse à Bruxelles www.jeunesseabruelles.be met à disposition du public un moteur de recherche facilitant la découverte d'activités extrascolaires, complémentaire au site régional www.bruxellestempstlibre.be.

Autres réalités de travail de la CATL :

- **les échanges réguliers avec les équipes d'auxiliaires d'éducation dans les écoles**, pour faciliter l'identification des ressources utiles à l'élaboration d'une animation créative, la programmation d'une sortie culturelle ou la mise en œuvre d'un projet théâtral avec les enfants...

- **la collaboration avec les services de l'Instruction publique et le Centre de formation E. Carter** pour le suivi de la formation continue des accueillants scolaires ;
- **l'appui aux opérateurs d'accueil**, tant dans les domaines relatifs à la qualité de l'accueil (organisation de l'espace d'accueil, communication avec les familles, projet d'accueil), que pour des questions plus techniques (volonté de rejoindre le programme de Coordination Locale pour l'Enfance, suivi des présences ATL...).

Des actions pour améliorer l'accueil en milieu scolaire

Renforcer la qualité de l'accueil à l'école est une priorité forte du programme CLE de la Ville de Bruxelles. Elle s'est notamment illustrée par la mise en place d'un projet-pilote d'aménagement de l'espace d'accueil dans deux écoles. Durant une année scolaire, les auxiliaires d'éducation ont été accompagnées par deux formatrices de l'Intercommunale Sociale du Brabant Wallon (ISBW) afin de "rêver" puis de mettre en œuvre un espace d'accueil favorisant l'épanouissement psycho-pédagogique des enfants (coins, accessibilité des jeux, circulation...). Les nouveaux espaces ont fait l'objet d'une inauguration en fanfare aux mois de mai et juin 2015. Les enseignements de cette phase-pilote seront diffusés en 2016.

Un état des lieux, des perspectives

En juin 2015, la CATL a finalisé l'état des lieux/analyse des besoins de l'offre d'ATL dans la commune. A la fois descriptive et analytique, cette démarche a impliqué le recueil d'informations auprès des familles, des professionnels et des enfants, par le biais de questionnaires ou lors de rencontres collectives.

Cœur (et cœurs !) de cible de l'ATL, les enfants rencontrés ont notamment eu l'occasion d'exprimer combien ils étaient attachés à cette notion de temps où l'on est "vraiment libres", dans un cadre sécurisant, au contact d'adultes disponibles, avec la possibilité de jouer, courir, discuter entre amis...

Avant l'élaboration d'un nouveau programme CLE, l'état des lieux a permis de faire émerger trois grands axes d'intervention qui occuperont la CATL et ses partenaires pour les 5 années à venir :

- les pratiques professionnelles : poursuivre la professionnalisation de l'accueil ;
- le paradigme ATL : promouvoir le développement global de l'enfant et les principes de l'ATL ;
- le dispositif ATL : rechercher l'équilibre entre les principes et méthodes de l'ATL et la réalité territoriale.

Un menu digne des plus grandes faims !

Coordination ATL de la Ville de Bruxelles
Emmanuelle Caspers et Aurore Margaro
 avenue de l'Héliport 56 – 1000 Bruxelles
 T 02 204 00 04-05 – atl@brucity.be – www.jeunesseabruelles.be



GRATUITÉ SCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE : LE SAINT GRAAL ?

Le débat sur la gratuité scolaire fait penser à ce barbier qui avait mis à l'entrée de son échoppe une grande pancarte proclamant : “demain on rase gratis” mais l'y laissait tous les jours de sorte que le jour J n’advenait jamais. En effet, la gratuité scolaire a beau être inscrite dans la Constitution belge et remise sur la table à chaque rentrée scolaire, elle n’est toujours pas une réalité, loin s’en faut.

Alors que débute la seconde phase du Pacte pour un Enseignement d’Excellence initié par Joëlle Milquet, ministre de l’Enseignement, et que la première phase s’est clôturée par un avis encourageant du groupe central, pointant (notamment) explicitement la gratuité scolaire comme un des outils pour lutter contre les inégalités scolaires, le *Badje Info* a souhaité consacrer le dossier central de ce numéro de rentrée à la gratuité.

Qu’elle soit scolaire ou extrascolaire, la gratuité est une nécessité pour les enfants vulnérables et leurs familles...

GRATUITÉ SCOLAIRE, FRAIS SCOLAIRE : QUE DIT LA "LOI" ?

Par **Séverine Acerbis**

La Constitution belge établit dans son Titre 2 Art. 24 § 3 que "chacun a droit à l'enseignement dans le respect des libertés et droits fondamentaux. L'accès à l'enseignement est gratuit jusqu'à la fin de l'obligation scolaire."

Il faut ensuite se référer à l'article 100 du décret du 24 juillet 1997 dit "décret Missions" pour comprendre ce que cela signifie concrètement. Ainsi, il est précisé qu'aucun minerval direct ou indirect ne peut être perçu/1.

Les écoles maternelles et primaires peuvent uniquement réclamer les frais (appréciés au coût réel) afférent au droit d'accès et aux déplacements pour les activités culturelles, sportives et piscine obligatoires se déroulant durant les heures de cours.

En secondaire, outre ces frais, d'autres sont également tolérés (frais de photocopies plafonnés à 75 euros par an, achats groupés et abonnements à des revues, pour autant qu'ils soient facultatifs, le prêt de livres scolaires, d'équipements et d'outillage.

Les PO peuvent mettre en place un paiement forfaitaire correspondant au coût moyen réel des frais.

Les PO sont tenus, dans la perception des frais, de prendre en compte les origines sociales et culturelles des élèves afin d'assurer à chacun des chances égales d'insertion sociale, professionnelle et culturelle.

Le non-paiement des frais ne peut en aucun cas constituer, pour l'élève, un motif de refus d'inscription ou d'exclusion définitive ou de toute autre sanction. Aucun droit ni frais ne peut être réclamé pour la délivrance du bulletin, diplôme, certificat d'enseignement. Avant le début de chaque année scolaire, une estimation du montant des frais réclamés et de leur ventilation est portée par écrit à la connaissance des parents.

Au cours de chaque année scolaire, des décomptes périodiques (de 1 à 4 mois maximum) écrits détaillent l'ensemble des frais réclamés, les montants, leurs objets, leur caractère obligatoire ou facultatif, les modalités et éventuelles facilités de paiement.(*) Les frais qui ne figurent pas dans un décompte périodique ne peuvent en aucun cas être réclamés.(*)

Que faire en cas d'abus ?

L'article 101 du "décret Missions" définit les procédures de recours et sanctions en cas de non-respect des règles en matière de frais scolaires. Si vous constatez une infraction aux règles et que vous souhaitez signaler un abus, vous pouvez contacter la Ligue des familles, le Délégué général aux droits de l'enfant ou le médiateur de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ils vous aideront dans vos démarches.

(*) *L'obligation des décomptes périodiques, déjà en application l'an dernier en secondaire, entre en vigueur au 1^{er} septembre 2015 dans l'enseignement fondamental.*

LE TEMPS DE MIDI

"Le temps de midi n'est pas à considérer comme un temps scolaire²." *Allez faire comprendre cela à vos gamins... !* Toujours est-il que les dispositions légales prévues à l'article 100 du "décret Missions" ne s'appliquent pas pour cette période de la journée. Dans l'enseignement fondamental, il faut distinguer 2 types de frais :

- pour les services proposés durant le temps de midi autres que la surveillance proprement dite, une participation des parents d'élèves aux frais peut être demandée ;
- pour la surveillance du temps de midi proprement dite, une participation aux frais peut également être demandée lorsque le coût de la surveillance est supérieur à l'intervention de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'EXTRASCOLAIRE AU SEIN DE L'ÉCOLE

Pour l'accueil et les activités se déroulant avant et après la fin des cours, les seules balises existant actuellement sont celles fixées dans le décret "Accueil Temps Libre" (article 32 et article 20 de son arrêté d'application) :

- les montants de la participation financière des personnes qui confient les enfants ne peuvent être supérieurs à 4 euros pour un accueil de moins de trois heures par jour ;
- aucune distinction ne peut être opérée sur la base de la résidence ou du domicile des enfants ;
- les opérateurs peuvent pratiquer des réductions, notamment en faveur des familles nombreuses et des familles disposant de faibles revenus. Ils informent les personnes qui confient les enfants des montants demandés et des réductions applicables.

Puisque le décret ATL fonctionne sur base volontaire, seules les écoles qui décident de s'engager dans le dispositif sont soumises à ces règles. Enfin, les opérateurs peuvent obtenir l'autorisation de déroger à la limite de 4 euros, sur demande motivée adressée au Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

1/ Sauf pour la 7^e année de l'enseignement secondaire général (année préparatoire à l'Enseignement supérieur).

2/ http://www.enseignement.be/index.php?page=26778#frais_09.



CARTE BLANCHE

LES INÉGALITÉS SCOLAIRES AU CŒUR DU PACTE D'EXCELLENCE : DE L'INTENTION À LA RÉALITÉ DE LA GRATUITÉ



À l'annonce du Pacte d'excellence, on pouvait craindre que des notions comme celles de la compétitivité, de l'adaptabilité avec le monde de l'emploi ou de la performance viennent monopoliser les débats aux dépens de la question des inégalités scolaires.

Or, les documents produits par les groupes de travail mis en place dans la première phase du Pacte au printemps 2015 abordent très largement la question de l'inégalité scolaire liée aux inégalités socio-économiques, des effets contre-productifs de la compétition scolaire ainsi que des problèmes liés à la non-gratuité de l'école.

L'avis du Groupe central publié le 1er juillet met clairement l'accent sur la lutte contre les inégalités scolaires en suggérant, parmi d'autres outils de lutte, celui d'assurer progressivement la gratuité réelle de l'école. Dans les prospectives proposées, on peut ainsi lire que "de manière à dépasser le stade du vœu pieu, une stratégie structurelle d'atteinte de la gratuité totale devrait être définie, assortie d'un échéancier précis¹."

De quoi se réjouir donc, et espérer que le Gouvernement qui se réunira ce mercredi 25 août retienne ce point comme prioritaire pour les futurs travaux du Pacte qui débiteront à la rentrée.

Si la non-gratuité scolaire n'est évidemment pas la cause unique à laquelle s'attaquer pour combattre les inégalités dans l'enseignement, des nombreux témoignages de parents confirment qu'elle demeure un problème majeur.

Outre la difficulté très concrète d'assumer les frais scolaires, la non-gratuité empêche la construction d'une relation triangulaire positive entre le personnel de l'école, les parents et les enfants, avec des conséquences parfois désastreuses sur le parcours scolaire de l'élève. La sollicitation financière des parents accentue, dans la vie quotidienne de l'école, les différenciations entre enfants et entre parents : coût des collations, de la piscine, des sorties, des classes de dépaysement, participation à la fête de l'école... Avec des conséquences en termes de stigmatisation et de stratification sociale qui génèrent un impact sur la disqualification, voire l'auto-disqualification des enfants et de leurs parents qui évitent dès lors le contact avec l'école.

Pourtant, notre Constitution garantit un accès à l'enseignement gratuit jusqu'à la fin de l'obligation scolaire. De fait, de nombreux frais exigibles légalement (garderie, piscine, repas, excursions, internat...) ou illégalement (journaux de classe et photocopies en primaire, activités extra-scolaires obligatoires...) rendent l'école inabordable pour certaines familles. A cela s'ajoute le renforcement des différences entre écoles, très justement souligné dans les travaux du Pacte d'excellence : il y aurait d'une part des écoles bon marché, voire réellement gratuites, et d'autre part des écoles chères, voire très chères. Les parents font alors leur "marché" en fonction des moyens financiers dont ils disposent et renforcent ainsi la ségrégation entre écoles pour "pauvres" et écoles pour "riches".

On ne peut plus aujourd'hui tergiverser parce que tout le monde s'accorde à dire que la formation est essentielle pour l'épanouissement des individus, pour le développement socio-économique, pour la prise d'initiative et l'inventivité, pour la dynamique démocratique ; étant donné que la gratuité scolaire est prévue constitutionnellement ; que 4 enfants sur 10 vivent dans une famille en situation de pauvreté à Bruxelles et 1 sur 4 en Wallonie.



1/ "Synthèse des travaux de la première phase du Pacte, Avis du Groupe central", 1^{er} juillet 2015, page 46.

Les initiatives louables mises en place de façon volontaire par certains enseignants, des écoles ou des associations de parents, ne suffisent pas. De même, les évolutions législatives positives (l'annonce des frais scolaires et la facturation, les quotas de participation aux voyages scolaires) ne sont pas à la hauteur de l'enjeu. Selon nous, sans un engagement politique structurel fort, cet échec du système scolaire perdurera.

A la veille des rentrées parlementaire et scolaire comme de la reprise du travail sur ce Pacte, nous demandons que la question de la réduction des inégalités soit au cœur du débat : l'inclusion scolaire, la lutte contre la relégation, et la promotion d'une école émancipatrice pour tous les enfants. L'autorité publique doit résolument s'engager dans la construction d'un plan stratégique avec en ligne de mire la gratuité au sein d'un enseignement de qualité.

Nous serons aux côtés des personnes et des associations concernées par les travaux du Pacte pour un enseignement d'excellence et impliqués dans toutes les initiatives constructives qui seront mises en œuvre.



LES SIGNATAIRES

Christine Mahy, Secrétaire générale du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté • **Nicolas De Kuysseche**, Directeur du Forum bruxellois de Lutte contre la Pauvreté • **Bernard De Vos**, Délégué général aux droits de l'enfant • **Joëlle Lacroix**, Secrétaire générale de la Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel • **Delphine Chabbert**, Secrétaire politique de la Ligue des Familles • **Henri Bartholomeeusen**, Président du Centre d'Action Laïque • **Séverine Acerbis**, Directrice de Badje ASBL • **Frédéric Ligot**, Secrétaire politique du Mouvement Ouvrier Chrétien • **Pierre Verbeeren**, Directeur général de Médecins du Monde • **Frédérique Van Houcke**, Directrice de la Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant • **Laurence Denis**, Maître assistante en pédagogie à la Haute Ecole Schuman • **Chantal Massaer**, Directrice d'Infor Jeunes Laeken • **Marc Jacquemain**, Professeur de sociologie à l'Université de Liège • **Myriam Saduis**, metteur en scène • **Jean Blairon**, Directeur de l'ASBL RTA • **Idesbald Nicaise**, Professeur KU Leuven • **Simon Niset**, coordinateur du réseau Solidarité • **Véronique Martin**, Coordinatrice à la Fédération des Travailleurs de Rue • Jacques Liesenborghs • **Patricia Valepin**, Directrice de l'AMO Mille Lieux de Vie • **Anne Collet** • **Carla Nagels**, Professeur de criminologie à l'Université Libre de Bruxelles • **Semra Umay**, Directrice de l'ASBL C-page • **Ariane Baye**, Professeur à l'Université de Liège • **Christine Longrée**, Coordinatrice de l'ASBL Dominos La Fontaine • **Myriam Sommer**, Membre du Comité de gestion du Fonds Houtman • **Noëlle De Smet**, Membre active de Changements pour l'Égalité • **Benoît Van Keirsbilck**, Président de Défense des Enfants International Belgique • **Henri Wittorski** • **Christelle Trifaux**, Directrice du Service Droits des Jeunes de Bruxelles • **Madeleine Guyot**, Directrice de l'AMO Samarcande • **Khaled Bouttafala**, Directeur de l'AMO AtMOsphères • **Hugues Delforge**, Maître assistant à la Haute Ecole Paul Henri Spaak • **Xavier Dumay**, Professeur en science de l'éducation à l'Université Catholique de Louvain • **Laurent Nisen**, Panel démographique familiale Université de Liège • **Stéphanie Demoulin**, Coordinatrice de la Fédération francophone des Ecoles de Devoirs • **Logan Verhoeven**, Président du Comité des Elèves francophones • **Pascale De Coster**, Fondatrice de l'Asbl TDA/H Belgique • **Patoux Macaux**, pour le Compagnie du Campus Asbl • **Frédérique Mawet**, Secrétaire général de Changements pour l'Égalité • **Edwin de Boeve**, Directeur de Dynamo International • **Baptiste De Reymaeker**, Coordinateur de Culture et Démocratie • **Eric Mangez**, Sociologue à l'Université Catholique de Louvain • **Christine Steinbach**, Présidente communautaire des Equipes Populaires



CE QUE LA LIGUE DES FAMILLES DEMANDE POUR UNE ÉCOLE GRATUITE

Par **François Bertrand**, service Études et action politique,
Ligue des familles

ALLER À L'ÉCOLE EST UN DROIT CONSACRÉ PAR LA CONSTITUTION. S'ACHEMINER VERS UNE GRATUITÉ SCOLAIRE PLEINE ET ENTIÈRE EST NON SEULEMENT UN DROIT À RENDRE EFFECTIF, MAIS AUSSI UNE NÉCESSITÉ POUR LES FAMILLES. COMME LE MET EN LUMIÈRE L'ENQUÊTE 2015 DE LA LIGUE DES FAMILLES, LES COÛTS SCOLAIRES PÈSENT SUR LE BUDGET DES PARENTS ET AGGRAVENT LES SITUATIONS DE PAUVRETÉ DES FAMILLES. AVEC UN IMPACT NÉGATIF SUR LA SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES, DÉJÀ CONNU POUR ÊTRE L'UN DES PLUS INÉGALITAIRES.

Pour améliorer la situation de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles, la Ligue des familles plaide pour que le Pacte pour un enseignement d'excellence comprenne une stratégie globale et forte afin de pouvoir enfin organiser une école gratuite. Des étapes seront nécessaires. Nous proposons d'avancer en deux temps.

1^{ER} TEMPS : FAIRE APPLIQUER LE CADRE LÉGAL

Mieux informer les parents

Les parents doivent être informés du cadre légal (frais autorisés et interdits) et des recours à leur disposition en cas d'infraction. Les parents doivent connaître leurs droits et les moyens pour les faire respecter (conseil de participation, administration, DGDE...). Nous attendons des pouvoirs publics que des dispositions soient prises pour que cette information arrive directement vers les parents et dans les cartables des enfants.



Sanctionner les irrégularités

Les écoles doivent être contrôlées et celles qui sont responsables d'irrégularités doivent être impérativement sanctionnées. La Ligue des familles dénonce vigoureusement le non-respect de la législation décrétable en matière de frais scolaires. Elle rappelle par ailleurs qu'en aucun cas l'enfant ne doit être pénalisé dans sa scolarité et dans sa vie relationnelle à l'école pour des raisons d'argent. C'est une question élémentaire de respect du droit de l'enfant, tel que prévu dans la Convention internationale des droits de l'enfant, ratifiée par la Belgique.

Sortir l'enfant des transactions financières

Il faut aller un pas plus loin dans le règlement des transactions financières à l'école et interdire tous les paiements en cash. Tous les frais que l'école demande aux parents devraient être payés sur un compte en banque. Cela répondrait à de nombreux problèmes pointés du doigt par les parents, les enseignants et les élèves : risque de perte ou de vol, flux monétaire au sein de la classe, des profs qui doivent jouer le rôle de comptable et stigmatisation des élèves défavorisés ou qui ne paient pas.

Évaluer l'efficacité du décompte périodique

Depuis l'année scolaire 2014-2015 pour l'enseignement secondaire et à partir de la rentrée pour l'enseignement fondamental, les écoles doivent indiquer sur un décompte périodique les frais qu'ils demandent aux parents. C'est un acquis obtenu, entre autres par la Ligue des familles, pour rendre les coûts plus transparents. De nombreuses questions se posent quant à l'application de cette mesure, tant du côté des écoles que des parents. Le décompte a-t-il fait baisser les coûts ? A-t-il facilité la gestion de ces frais scolaires dans le budget des parents ou a-t-il généré des difficultés supplémentaires pour les parents en difficulté ? Nous demandons qu'une évaluation de cette mesure soit faite.



Sensibiliser les acteurs éducatifs sur la gratuité scolaire

L'expérience montre qu'une sensibilisation des acteurs éducatifs aux questions de gratuité est efficace. Le plus souvent, ces acteurs modifient leurs pratiques vers un allègement des coûts financiers pour les parents. Il s'agit d'organiser des espaces de débats sur la gratuité scolaire avec les enseignants, les directions, les Pouvoirs Organisateur (PO), les associations de parents, les médiateurs et les travailleurs sociaux.

2^E TEMPS : VERS LA GRATUITÉ PLEINE ET ENTIÈRE DE L'ÉCOLE

Pour atteindre cet objectif, la Ligue des familles propose de mobiliser toutes ses ressources et d'agir à plusieurs niveaux : réalisation d'enquête, médiatisation, mobilisation et lobby. Concrètement, nous proposons de :

- réaliser une enquête citoyenne annuelle pour informer et créer un débat sur la gratuité scolaire, notamment via une conférence de presse à la sortie des résultats de cette enquête dans le Ligueur ;
- réaliser une enquête scientifique, soutenue par la ministre de l'Enseignement et en partenariat avec l'administration, pour objectiver sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles les frais scolaires à charge des parents ;
- mener une campagne avec d'autres acteurs pour définir une vraie stratégie visant à atteindre la gratuité pleine et entière de l'école, créer une adhésion forte et partagée sur cet objectif et faire adopter cette stratégie par le gouvernement ;
- faire en sorte que la gratuité scolaire soit intégrée dans le Pacte pour un enseignement d'excellence en cours d'élaboration (2015-2016), via une participation active dans les groupes de travail du Pacte.

L'ENQUÊTE EN BREF

Le 12 août dernier, la Ligue des familles a sorti sa traditionnelle étude sur les coûts scolaires de l'école maternelle et primaire, réalisée grâce à la collaboration des parents. Sur base volontaire, des familles ont répondu à l'appel à participation adressé dans le Ligueur et via la newsletter de la Ligue des familles durant toute l'année scolaire. Ces parents d'élèves de maternelle et de primaire ont alors rempli un questionnaire portant sur les trois types de dépenses suivants : les voyages et activités, les repas et le matériel scolaire. Après réception de ces questionnaires, plusieurs entretiens téléphoniques ont été effectués afin de compléter les données ou de voir plus clair dans certaines dépenses de voyages ou de repas scolaires.

LES RÉSULTATS

- **Coût d'une année scolaire** : 929 € par an et par enfant en primaire (moyenne sur les frais de fournitures, de sorties, de voyages et repas) et 183 € en maternelle (idem).
- **Coût moyen pour les fournitures scolaires en maternelle** : 38,66 € (par an et par enfant).
- **Coût moyen pour les fournitures scolaires en primaire** : 212 € (par an et par enfant).
- **Longueur des listes** : moyenne de 8 articles en maternelle et de 17 articles en primaire
- **Variation des listes d'une école à l'autre** : un rapport de 1 à presque 7
- **Connaissance des règles et législation** : 95% des parents ne connaissent pas la législation en matière de frais scolaires et de voyages scolaires.
- **Pratiques illégales** : 33% de parents sont exposés à des frais interdits dans le primaire (vente de manuels scolaires, dépassement des 75 € maximum pour les photocopies, location de la salle de gym, caisse de classe, forfait frais administratifs, etc.).
- **Coût moyen des repas chauds** : 3,5 €. Une grande majorité de parents n'y recourent pas à cause du rapport qualité-prix de l'offre : 90 % des parents optent pour les repas tartines.
- **Voyages scolaires** : 231 € en moyenne. Une variation de prix entre 35 € et 950 € par enfant.
- **La caisse de solidarité** : 33 % des familles ne connaît pas son existence.
- **Frais illégaux et stigmatisation des familles** : 33 % de parents d'élèves de l'enseignement fondamental sont confrontés à des irrégularités.
- **Enfants "convoyeurs de fonds"** : 20 %.

À noter dans cette enquête, l'exemplarité de l'enseignement maternel qui affiche une quasi gratuité et le respect de la législation.



LES COÛTS DE LA NON-GRATUITÉ SCOLAIRE... BIEN AU-DELÀ DU PORTEFEUILLE !

Par **Christine Mahy**, secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté

**UNE NOTE ANNUELLE AUX CONSÉQUENCES
BEAUCOUP TROP SALÉES POUR LES ENFANTS
ET LES FAMILLES QUI VIVENT DANS "LE TROP
PEU PERMANENT" ! LE RÉSEAU WALLON DE
LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ RÉAGIT.**



“ *orsque les enfants m’ont remis la note pour les deux voyages scolaires fin septembre, alors que j’avais postposé le paiement du loyer pour payer les frais de la rentrée scolaire, ma réaction a fusé... Zut, comment est-ce que je vais faire pour encore payer ça ! Quand j’ai entendu : ‘Pas grave, maman, on n’a pas envie d’y aller...’, je me suis écroulée, me disant que je ne suis plus capable de me réjouir avec mes enfants pour quelque chose qui leur fera du bien. C’est d’abord et avant tout le problème d’argent qui prend chaque fois le dessus. J’ai eu un coup de déprime terrible. Je leur ai dit : ‘Je trouverai cet argent et vous irez en voyage scolaire’¹”, témoigne cette maman de cinq enfants.*

D’autres parents parlent des frais liés aux fruits ou aux produits laitiers suivant le calendrier de la semaine, du théâtre ou de la piscine, des photocopies ou des livres, de la garderie ou de l’accès au réfectoire pour manger ses tartines, de la facturation automatique de la garderie pour quelques minutes de présence de l’enfant, des frais de transport ou de l’internat, de la marche parrainée ou de la fête de l’école pour voir ses enfants sur la scène, des anniversaires fêtés en classe avec l’implication des parents, des gants ou bonnet ou de la seule veste perdue et à remplacer, de la valise et son contenu pour le voyage scolaire...

Un marronnier qui doit porter ses fruits

L’indispensable marronnier médiatique, à juste titre inlassablement remis sur la table par la Ligue des Familles à cette période de l’année, sur les coûts de la rentrée scolaire ne peut toutefois être l’arbre qui cache la forêt ! En effet, alors que les discussions sur ces frais scolaires sont dans toutes les bouches, y compris dans les familles où cette charge financière et organisationnelle n’est pas un problème, l’inquiétude et le stress qu’ils engendrent pour les parents qui connaissent la pauvreté ou l’appauvrissement est énorme, et ce, durant toute l’année.

À la fonction parentale habituelle s’ajoutent l’énergie pour trouver des solutions, la peur des jugements, l’invisible épuisant pour tenter que les enfants ressentent le moins possible “ces différences injustes”, l’obligation de débiter sa vie attestant de l’état de pauvreté suffisant pour être aidé ou compris, le déploiement de l’intelligence de survie donc les actes sont parfois mal compris, le repli sur soi par peur de l’intrusion dans la vie privée et des interprétations hâtives, le conflit lié à la stigmatisation des enfants ou à la mise en concurrence des “dettes scolaires” avec les examens ou une activité, la fatigue de quémander suivie de l’épuisement et du renoncement qui sera souvent objet d’interprétation, l’usure qui affaiblit...

Ces parents hurlent les renoncements injustes et l’autocensure très vite inventée par les enfants qui cherchent à ne plus faire mal en ne réclamant plus ce qu’ils savent trop difficile pour leurs parents. Ces parents essayent de se faire entendre, en l’exprimant parfois maladroitement, que l’attention qu’ils accordent au parcours scolaire de leur enfant est très fortement ramenée aux aspects financiers. Les mêmes qui mangent leur temps et leur énergie déjà entamés par la gestion quotidienne de la traversée de la vie dans le trop peu de tout !

Des conséquences pour les enfants et pour les parents

Si la non-gratuité scolaire n’est pas la cause unique à laquelle s’attaquer pour combattre les inégalités par l’enseignement et pour que l’école réussisse avec tous les enfants, les nombreux témoignages de parents confirment qu’elle est toutefois majeure pour les familles qui vivent dans la pauvreté ou qui connaissent l’appauvrissement. La non-gratuité scolaire peut véritablement polluer la construction d’une relation triangulaire positive entre le



personnel de l'école, les parents et les enfants, avec des conséquences désolantes sur le parcours scolaire de l'enfant et sur la disqualification ou l'auto-disqualification parentale.

Lutter contre les inégalités, c'est éliminer les obstacles pour que les familles qui vivent "dans le trop peu de tout" bénéficient pleinement des contenus organisés dans le cadre des politiques publiques, singulièrement ici dans l'enseignement, précisément pour qu'elles accèdent à diverses richesses pour quitter la spirale de la pauvreté. La pauvreté des enfants n'est pas une fatalité, pas plus que le fait de l'éradiquer.

L'accès à l'enseignement gratuit : un devoir constitutionnel pas appliqué

Alors que nous savons que près d'un enfant sur quatre en Wallonie et quatre sur dix à Bruxelles vit dans une famille sous le seuil de pauvreté et subit la déprivation matérielle... Que notre enseignement est reproducteur des inégalités... Que la formation est un des éléments déterminant pour voir s'éloigner l'exclusion et la pauvreté... Que l'égalité est meilleure pour tous et pour la collectivité... Que la gratuité scolaire n'est pas un privilège... A-t-on encore le droit de tergiverser ? Est-ce responsable de ne pas décider et de ne pas organiser la gratuité scolaire ? Non.

Il existe aujourd'hui des initiatives louables, mises en place de façon volontaire par certaines écoles, par des associations de parents, mais ceci ne garantit pas une équité sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Et parfois, l'usure gagne les acteurs les plus motivés lorsqu'ils ne sont pas soutenus. Si des évolutions législatives positives ont vu le jour au bénéfice de tous (l'annonce des frais et la facturation, par exemple), quelle garantie a-t-on que ces dispositifs facilitent véritablement la vie des parents qui vivent la pauvreté ou l'appauvrissement en tenant compte de leurs réalités ?

Il appartient donc à l'autorité publique de s'engager dans la construction d'un plan stratégique ayant pour but final la gratuité totale, dans un délai raisonnable et fixé. Le Pacte pour un enseignement d'excellence offre l'opportunité d'y travailler concrètement avec les populations et les associations concernées. Nous ne pouvons que soutenir les recommandations de la Ligue des familles (cf. pages 16/17) qui invitent fortement à aller dans ce sens.



GRATUITÉ, ET DANS L'EXTRA- SCOLAIRE, QU'EN EST-IL ?

Par **Séverine Acerbis**

SI LA GRATUITÉ SCOLAIRE EST INSCRITE DANS LA CONSTITUTION BELGE ET FAIT L'OBJET DE FRÉQUENTS PLAIDOYERS, ON ÉVOQUE BEAUCOUP PLUS RAREMENT LA QUESTION DE LA GRATUITÉ DES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES.



La gratuité des activités ne figure pas parmi les revendications prioritaires portées par les acteurs du secteur extrascolaire, ni par les parents usagers (les questions de statut du personnel, de financement du secteur, de formation initiale et de révision du rythme et du calendrier scolaire sont bien plus présentes).

Du côté du secteur de l'accueil de la petite enfance, à peu près tout le monde plébiscite le principe de la participation financière des parents (PFP) proportionnelle à leurs revenus. Bien que son opérationnalisation soit jugée perfectible (nécessité de revoir la progressivité de la grille afin d'alléger le poids du coût de la crèche pour les bas revenus), son principe visant à garantir une accessibilité financière à tous semble faire l'unanimité.

Dans l'extrascolaire, la lourdeur administrative du mécanisme PFP est jugée peu, voire pas du tout praticable par les organisateurs, étant donné le grand turn over de leur public. Il est vrai que les enfants en âge scolaire multiplient les lieux de stages, plaines, activités hebdomadaires et j'en oublie, tandis que leurs petits frères de moins de 3 ans fréquentent la même crèche tout au long de l'année. Ainsi, si les réductions pour fratries ou pour familles nombreuses sont légion, très peu d'organismes extrascolaires pratiquent des tarifs proportionnels aux revenus.

Ce qu'on constate surtout dans ce secteur, c'est l'émergence d'un accueil à deux vitesses : des activités onéreuses sont proposées aux familles aisées par des organismes aux buts peu ou prou lucratifs tandis qu'un accueil "pour tous" se développe, jonglant avec les divers cadres et les multiples "maigres" subventions accessibles en Fédération Wallonie-Bruxelles. Au sein des écoles elles-mêmes, cet accueil à deux vitesses va croissant : des activités payantes (créatives, sportives, musicales, etc.), parfois chères, sont proposées aux enfants sur le temps de midi et après la fin des cours, pendant que les enfants moins nantis restent à la "garderie", aux conditions d'accueil précaires.

Au rang des mécanismes légaux censés augmenter l'accessibilité de cet accueil extrascolaire, citons la mauvaise idée du gouvernement fédéral qui a instauré, il y a une dizaine d'années, la possibilité de déduire fiscalement les frais de garde d'enfants de moins de 12 ans : un dispositif profondément inégalitaire puisqu'il ne bénéficie qu'aux parents qui paient des impôts et d'autant plus s'ils offrent à leurs enfants beaucoup d'activités payantes.

A défaut de financement public correct et de dispositif légal garantissant l'accessibilité à tous, de plus en plus d'organismes construisent d'eux-mêmes leurs mécanismes de solidarité, en proposant des stages durant les vacances et des ateliers durant l'année à des prix exorbitants et en offrant, parallèlement, des activités gratuites dans les écoles bruxelloises dans un objectif d'accessibilité.

Alors que très peu de balises existent pour encadrer le prix des activités extrascolaires et garantir leur accessibilité (voir article p.13), il y a pourtant un réel intérêt à mener une réflexion sur la question de l'accessibilité financière et la gratuité de l'extrascolaire. Tant, d'ailleurs, à un niveau "macro", légal, réglementaire, étant donné la richesse et l'importance de ces lieux dans l'éducation, le développement et l'épanouissement de nos gamins qu'au niveau "micro" de chacune des organisations qui organisent quotidiennement des activités extrascolaires. ●



LA GRATUITÉ A ÉTÉ LARGEMENT DÉBATTUE DANS LE CADRE DE NOTRE PROJET “L’EXTRASCOLAIRE SANS BARRIÈRE”¹.

QUELS ENSEIGNEMENTS PEUT-ON TIRER DE CES TRAVAUX ?

L'accès aux activités extrascolaires est souvent conditionné à un coût. Or, pour les familles en difficulté, la question est de trouver où puiser dans un budget restreint pour payer une dépense facultative. Ainsi, la gratuité fait souvent, pour les publics pauvres, partie des conditions requises et nécessaires pour accéder à une activité extrascolaire.

Pourtant, la gratuité n'a pas bonne presse et souffre d'idées reçues : elle serait synonyme de manque de qualité de l'activité proposée, serait par essence “destinée aux pauvres” et encouragerait le défaut de régularité et d'engagement des participants.

La croyance que ce qui est gratuit ne vaut rien semble démontrer que nous associons la valeur d'une chose à son prix. L'argent est utilisé comme moyen de faire passer un message sur la valeur d'une activité, d'un service. Or, ce n'est pas la réalité. Il semble donc important de sensibiliser le public au fait qu'il existe des activités gratuites de qualité.

L'autre idée répandue est celle que le fait de payer encouragerait à être régulier et constituerait une preuve de l'engagement des participants. Le paiement aurait une valeur symbolique irremplaçable (“si c'est gratuit, ils prennent l'activité à la légère”). Partant, bon nombre d'acteurs ont pour habitude de demander une participation symbolique. Mais c'est oublier que l'euro symbolique constitue un frein réel à la participation pour certaines familles.

Certes, des aides existent : les CPAS et les mutuelles peuvent intervenir dans la couverture de frais extrascolaires. Toutefois, lorsqu'on doit demander de l'aide pour les choses essentielles telles que se loger, se nourrir et les choses obligatoires telles que la scolarité des enfants, il n'est pas simple de faire une demande d'aide supplémentaire pour les activités extrascolaires des enfants, jugées “accessoires” puisque non obligatoires.

La question de l'argent est un point difficile à aborder avec les familles. Et toutes les structures ne disposent pas des ressources suffisantes pour offrir la gratuité. Au contraire, bon nombre de milieux d'accueil extrascolaire ont besoin de ces rentrées pour équilibrer leurs comptes.



Toutefois, une fois que l'argent est débarrassé de ses dimensions symboliques (symbole de la valeur de l'activité, symbole de l'engagement des parents), il est beaucoup plus aisé de poser sereinement des choix concernant la gratuité ou le prix des activités proposées. La participation demandée aux parents est celle qui est nécessaire pour que l'activité ait lieu. Et toute la créativité des acteurs peut pleinement se déployer : proposer certaines activités gratuites, proposer une participation financière proportionnelle aux revenus sur base d'une déclaration sur l'honneur (et ainsi débarrassée de sa lourdeur administrative), inventer des mécanismes de solidarité, proposer des participations autres que financières... D'autres formes d'engagement peuvent être imaginées que le lien “véral”. Et considérant les difficultés et aléas de la vie quotidienne des personnes en situation de pauvreté, la question de la régularité peut alors être distinguée de celle de l'engagement...

^{1/} Voir www.badje.be/pages/projets.



GRATUITÉ ET RYTHMES SCOLAIRES DEUX PRIORITÉS À NE PAS OPPOSER

Par **Séverine Acerbis**

E ngranger des avancées dans le sens d'un meilleur respect de la gratuité scolaire est une priorité. Repenser les rythmes scolaires en est une autre.

En période de vaches maigres, brandir ces deux revendications, côte à côte, est de nature à éveiller quelques réticences (le mot est faible) chez ceux qui sont responsables du financement d'un des enseignements les plus coûteux au monde : le nôtre.

Apporter de vraies réponses à ces deux questions ne se fait pas en deux coups de cuillère à pot. Cependant, il nous semble à plus d'un titre qu'elles méritent amplement d'être traitées ensemble et que les réponses aux deux questions se recouvrent au point d'être moins complexes si on les aborde conjointement... Il paraît qu'on appelle cela la "fertilisation croisée"^{1/}.

Quelles économies en infrastructures et locations pourraient être faites si l'occupation des bâtiments scolaires était optimisée ? Quelles économies en équipements si Diego pouvait utiliser le même pot de colle en classe et après la classe (cf. *Badje Info* #24, p.12 : "Histoire de colles, affaire d'école") ? Quels progrès seraient possibles si la remédiation et le soutien scolaire étaient organisés en classe, dans l'école, en partenariat étroit entre les divers acteurs ? Revoir le rythme scolaire, c'est aussi considérer les financements actuels de l'extrascolaire et voir comment ils peuvent être agrégés dans un tout cohérent et simplifié...

Penser l'école comme lieu de vie, de partage, de synergies et d'intérêt public, cela nous paraît être la seule voie à suivre pour une véritable alliance éducative et un vrai projet éducatif, ambivalent et inclusif, au bénéfice de tous. ●

^{1/} Le principe de fertilisation croisée est défini par Savall et Zardet (1995) comme étant une "action de production enrichie par interaction de champs d'activité et de réflexion".





LE SOSALE UN PROJET CITÉ EN EXEMPLE DEPUIS PLUS DE 15 ANS

Par Sophie Piqueron

PARTANT DU CONSTAT DES INÉGALITÉS ENTRE ENFANTS DANS L'ACCÈS AUX ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES, LE CEMÔME A LANCÉ, IL Y A 15 ANS, SON PROJET SOSALE, ACRONYME DE SI ON S'AMUSAIT APRÈS L'ECOLE.

Initié en partenariat avec la direction de l'école JJ Michel, le projet est désormais mis en œuvre dans 5 écoles saint-gilloises¹. Les membres de l'équipe SOSALE (composée d'animateurs du CEMôme et des accueillantes des cinq écoles) y travaillent, coude-à-coude, pour créer un "accueil" de qualité pour les enfants, à un prix démocratique.

L'intention du projet est bien de dynamiser les garderies scolaires, de donner une impulsion créatrice et de mettre en place des projets avec les accueillantes et les enfants afin de créer davantage de liens entre le scolaire et l'extrascolaire pour en faire un tout indissociable.

"L'effort principal du projet ne doit pas se concentrer sur les animations, mais bien sur la valorisation, la professionnalisation et le soutien du personnel d'accueil, nous devons amener de la réflexion et de l'action pour l'amélioration du cadre, le projet d'accueil." nous dit le CEMôme.

Pour ce faire, différents types d'activités sont proposés aux enfants : un "espace temps libre" où les enfants circulent librement entre différentes ambiances : coin doux, coin jeux, coin déguisements, coin défoulement ; des "ateliers ouverts" où les enfants choisissent, chaque jour, s'ils veulent participer ou non à l'atelier proposé par l'animateur (activités danse, jeux du monde, cuisine, magie...); des "ateliers projets" donnant l'occasion aux enfants qui le souhaitent de s'investir dans un événement particulier (spectacle, fête, expo...). Enfin, des moments spéciaux de fête ou de rencontres inter-écoles sont aussi mis en place à la fin de l'année scolaire.



Pour assurer la cohérence du projet, l'équipe du CEMôme organise régulièrement différents moments de réunion et d'évaluation avec les acteurs participant au projet : les directions d'écoles, les équipes d'accueillants, le coordinateur des accueillants ainsi que l'équipe d'éducateurs du CEMôme.

En 2014, près de 1.276 enfants différents ont pu bénéficier du projet SOSALE. ●

CEMôme
rue de Danemark 15-17 – 1060 Bruxelles
T 02 537 52 34 – accueil@cemome.be
www.cemome.be

1/ L'Ecole JJ Michel, l'Ecole Peter Pan, l'Ecole Ulenspiegel, l'Institut Saint-Jean Baptiste de la Salle et l'Ecole des 4 saisons.

PORTRAIT

TOUS LES TROIS MOIS, LE BADJE INFO VOUS PROPOSE
DE PARTIR À LA RENCONTRE D'UN MEMBRE DE BADJE.
DANS CE NUMÉRO : TOBOGGAN

UNE ASSOCIATION, DES ACTIVITÉS ADAPTÉES À TOUS

Par Sarah Launois, chargée de communication, co-auteure
avec Jean Verriest, référent pédagogique chez Toboggan

CRÉÉE EN 1987 À L'INITIATIVE D'ASSOCIATIONS
DE PARENTS D'ÉCOLES PRIMAIRES,
D'ÉDUCATEURS ET DE JEUNES SENSIBILISÉS À
L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE DES ENFANTS,
TOBOGGAN ORGANISE DES STAGES DE
VACANCES POUR JEUNES DE 2,5 À 14 ANS.



Toboggan est une association qui a notamment pour but :

- la recherche, la promotion et l'organisation d'activités éducatives, sociales, sportives et culturelles adaptées aux enfants et adolescents ;
- la formation pédagogique des stagiaires, animateurs et coordinateurs ;
- la mise en place et le soutien de projets éducatifs en faveur de jeunes défavorisés (en partenariat avec des Centres Publics d'Action Sociale entre autres) ou handicapés légers.

L'ASBL Toboggan est agréée par la Communauté française de Belgique comme Centre de vacances et supervisée par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE).



Les valeurs

Les activités organisées par Toboggan sont animées d'un projet spécifique et de valeurs essentielles. Les congés scolaires sont, pour l'enfant, un espace/temps complémentaire à celui de l'école et de la maison.

Partant de l'idée qu'on apprend vraiment que ce que l'on aime, le jeu et le loisir sont au centre de nos préoccupations. L'enfant n'a pas à y performer. Jeu et loisir facilitent, pour chaque enfant et chacun à son rythme, des apprentissages non-formels et implicites essentiels à son développement et son épanouissement en tant que Personne dans la relation à l'Autre.

Acteur, l'enfant est encadré par des adultes attentifs à ses besoins et ses souhaits et formés à l'animation socioculturelle.

Toboggan se donne ainsi pour mission de favoriser le développement physique par des activités variées et adaptées à l'âge, au handicap, à la motivation, aux capacités et aux besoins de chaque enfant. La performance n'est pas prioritaire, mais bien la connaissance de soi (dans ses capacités comme dans ses limites). Le fair-play et l'entraide sont donc valorisés, ainsi que l'apprentissage d'une hygiène de vie saine et équilibrée.

Depuis cette année, Toboggan s'inscrit dans le projet "Mômes en santé" de l'ONE et à cet effet, veille à offrir aux enfants des repas chauds de qualité. En plus du traiteur chargé des repas, l'association a engagé un fournisseur de fruits pour proposer aux enfants une collation saine.

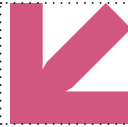
La deuxième mission principale que se fixe Toboggan est la créativité par des activités favorisant l'imagination, la liberté d'expression et – sans doute surtout – la "vie intérieure". L'enfant est considéré comme acteur de ses activités, au sein d'un cadre adapté mis à sa disposition. L'enfant peut à loisir (c'est le cas de le dire) s'exprimer, innover, créer, rêver...

Enfin, la troisième mission vise à encourager le vivre ensemble : la rencontre, l'autogestion, l'acceptation de la différence et des limites de chacun permettent l'intégration sociale et la citoyenneté. Il s'agit également de contribuer à l'apprentissage de la confiance en soi et en les autres. Devenir soi, parmi les autres, passe inmanquablement par l'expérience de la vie commune et du respect – tellement essentiels dans notre société multiculturelle.

L'encadrement

Particulièrement attentive à l'encadrement des enfants, Toboggan a créé le CRFP (Centre de Recherche et de Formation Pédagogique), chargé de recruter tout au long de l'année les animateurs parmi des centaines de postulants. Le CRFP regroupe des consultants chargés du recrutement et de la formation d'animateurs et de professionnels de l'accueil extrascolaire d'enfants.

PORTRAIT



Cette association est divisée en six secteurs qui correspondent aux différents types de stages proposés par Toboggan durant l'année :

- le secteur animation – plaines de jeux ;
- le secteur artistique ;
- le secteur sportif ;
- le secteur linguistique ;
- le secteur psychomotricité et éveil ;
- le secteur science et nature.

Les consultants du CRFP assument le suivi global de leur secteur avant (programmation des activités, projets d'animation), pendant (recrutement et formation des intervenants, suivi pendant les activités) et après (évaluation et prospectives) les activités organisées en fonction du cahier de charge fourni par l'association qui fait appel à eux.

L'intérêt principal d'avoir une multiplicité de secteurs permet à l'association de constituer des programmations de stages variées pour répondre aux besoins et aux attentes des petits et grands.

En vertu de son agrément avec l'ONE, l'ASBL Toboggan veille à respecter les critères édictés par l'Office de la Naissance et de l'Enfance, notamment en termes d'encadrement. Ainsi, l'association engage un animateur pour huit enfants maximum en dessous de six ans, et un animateur pour douze enfants au-delà de six ans. En plus des animateurs, l'association engage un coordinateur chargé d'aider et superviser l'équipe d'animation ainsi que de répondre aux tâches administratives, et ce, pour chaque centre où sont programmés les stages de vacances.

L'équipe

L'engagement et la signature des contrats, c'est une des tâches de Nicolas Siron. En tant que coordinateur pédagogique, il est également le responsable de la programmation, de la diversité et du contenu des stages. Il est le principal référent des animateurs et coordinateurs, mais également des parents, quand ces derniers ont des questions plus précises quant au stage auquel sont inscrits leurs enfants.

Toboggan visant à permettre à tout enfant de s'épanouir, il supervise l'intégration et l'encadrement des enfants différents, porteurs d'un handicap léger. Enfin, il est également responsable des contacts avec les partenaires et écoles et est chargé, entre autres, de trouver de nouveaux centres d'activité.

Dans les tâches administratives, il est aidé par Pascale Vermeire (secrétaire), Françoise Vandeveld (comptable), Sarah Launois (chargée essentiellement de la communication) et Luca Lesenfants (responsable du parascolaire).

Toboggan, c'est également toute une gestion logistique, aux mains de Damien de l'Escaille. En effet, l'association se distingue par une possession de matériel impressionnante, afin de répondre à toutes les demandes. Si les animateurs engagés par Toboggan sont évidemment responsables des animations qu'ils proposent, l'essentiel du matériel leur est confié par l'associa-



tion, que ce soit du matériel spécifique (câble d'équilibre pour le cirque, goals et ballons pour le football...) ou consommable (pour les activités créatives).

Le directeur de l'équipe et de l'association est Stéphane De Smet.

Les périodes et lieux d'activité

En près de trente ans d'expérience, l'association a gagné en qualité, en réputation et en terrain. Chaque période de vacances est l'occasion pour Toboggan de programmer des stages, et ce, dans une multitude de centres dans la région bruxelloise et sa périphérie. Jouissant de partenariats et de conventions avec des centres sportifs et les directions de nombreuses écoles, Toboggan compte pas moins de dix-neuf centres pour les grandes vacances de l'été par exemple.

Chaque centre d'activité a ses propres qualités et ne permet pas toujours de proposer tous les types d'activités. Ayant toujours pour objectif d'offrir une diversité dans la programmation, l'association a mis en place depuis quelques années un système de navette permettant à un enfant désireux de faire un stage de football par exemple, de prendre un car au départ de l'école la plus proche de son domicile afin de participer au stage de son choix dans un autre centre Toboggan, si ce dernier n'était pas programmé dans son école. L'équipe de Toboggan engage également des navetteurs pour encadrer les enfants lors de ces trajets, et ce, pour un maximum de sécurité.

Loin de se reposer sur ses acquis, l'équipe de Toboggan est à l'écoute de chaque remarque d'un parent, d'un coordinateur ou d'un enfant et travaille en permanence à repenser le projet pédagogique, à trouver de nouvelles idées de stages... Une remise en question perpétuelle, une évaluation qui permet à l'association de grandir et s'épanouir comme les enfants qu'elle accueille. ●

Toboggan ASBL
 chaussée de Malines 77 – 1970 Wezembeek-Oppem
 T 02 731 11 96 – inscription@tobogganasbl.be
 www.tobogganasbl.be

DES DEMANDES D'INCLUSION EN AUGMENTATION

Par **Sophie Piqueron**

DEPUIS AVRIL 2015, LE TÉLÉPHONE DE LA CELLULE HANDICAP DE BADJE N'A CESSÉ DE SONNER. PARENTS, ASSISTANTS SOCIAUX, ÉDUCATEURS, CONSEILLERS DU SAJ, COORDINATEURS DE MILIEUX D'ACCUEIL... AUTANT DE PERSONNES À LA RECHERCHE D'ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES POUR DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP.

C'est donc plus d'une septantaine de demandes d'inclusion d'enfants en situation de handicap qui ont été introduites auprès de Badje, rien que pour ces vacances d'été. En termes de semaines de stage, cela représentait pratiquement le double, car les parents étaient à la recherche d'une à trois semaines de stage pour leur enfant.

Nous avons constaté cette année un nombre croissant de demandes pour des enfants âgés de moins de 6 ans ou de plus de 12 ans.

Avant même d'entamer les démarches de rencontre des familles, nous savions que nous ne pourrions répondre positivement à toutes les demandes, faute de personnel disponible et faute de moyens. Il a donc fallu faire des choix... et pour la première année, mettre des critères de priorité.

Les deux chargées de projets Handicap sont donc allées à la rencontre de ces familles et à la recherche de milieux d'accueil pouvant accueillir les enfants, soit en toute autonomie, soit en mettant à disposition du milieu d'accueil, un animateur supplémentaire afin de faciliter l'inclusion. Après rencontre, la plupart des enfants nécessitaient la présence d'un animateur-référent.

Pour cet été, ce sont 35 semaines d'inclusions que les animateurs de Badje ont presté, grâce aux précieux soutiens financiers de Visit Brussels, de Philantroupe, de la CCA d'Uccle, des administrations communales de Schaerbeek, d'Evere et de Jette, rejoins cet été par Anderlecht, grâce au soutien de l'Echevine de la jeunesse, du collègue et des échevins de la commune.

Malgré ces généreux partenaires, cela n'a malheureusement pas pu nous permettre de répondre à toutes les demandes et de fait, à permettre à tous les enfants rencontrés, de profiter d'une activité extrascolaire cet été.

Vous trouverez dans les pages qui suivent les témoignages de parents et d'animateurs et ce qu'ils pensent des projets d'inclusion.



NOTRE RENCONTRE AVEC BADJE

Par **Hejiri Afaf**, maman de Rayane

Je ne sais pas par où commencer, mais sachez que c'est avec une grande émotion que je vais vous raconter l'histoire de mon fils Rayane...

Rayane est né le 30 avril 2011, il a été scolarisé à Molenbeek en novembre 2013. Toute une année passe... Rentrée scolaire 2014, Rayane est en première maternelle et a une nouvelle institutrice. Là, c'est le commencement d'un combat... Une histoire avec beaucoup de douleur, d'émotions et à la fois de colère.

Un à deux mois après la rentrée scolaire, je suis convoquée par la direction et l'institutrice pour me faire part des difficultés que rencontre Rayane : il ne parle pas, ne participe pas aux activités et ne joue pas avec ses camarades.

Suite à mes observations et aux retours de l'école, je prends rendez-vous avec une neuropédiatre de l'UCL. L'école est au courant des démarches médicales et du délai d'attente de six mois avant la rencontre.

Février 2015, un jeudi avant les congés scolaires, je suis sur mon lieu de travail. Je reçois un appel de l'école. Ma première pensée est que Rayane est malade, mais celle-ci était complètement fautive. La Directrice me fait part que Rayane ne peut plus être scolarisé dans son établissement. Le choc a pris le dessus. J'ai perdu la parole et je me suis effondrée. J'ai raccroché sans demander d'explications.



Je ne rencontrerai la Directrice et l'institutrice que le lundi suivant. Le fait que Rayane ne parle pas, ne participe pas aux activités et a tendance à tout mettre en bouche le rend indésirable au sein de l'école. L'institutrice me fait part que si Rayane réintègre l'école, elle se mettra en maladie.

Je rencontre plus tard le PMS qui m'informe qu'il n'est pas habilité à m'aider dans cette situation ! Ce jour-là, la Directrice n'a pas voulu être présente. Le PMS me rapporte à nouveau que Rayane ne peut réintégrer l'école.

J'ai demandé si Rayane pouvait venir des demi-journées en attendant qu'il passe les examens. Cela a été refusé catégoriquement et j'avoue que ma proposition était contre mon gré, car Rayane à tout à fait le droit d'être scolarisé à plein temps.

Je suis sortie de l'école effondrée. Tout était confus dans mon esprit. Que faire ? Vers qui me diriger ? Qui va garder Rayane ?

Je décide d'écrire à la Ministre Joëlle Milquet, à la Bourgmestre en charge de l'Instruction publique de Molenbeek. Je me dirige également vers Infor Jeunes et la Ligue des Droits de l'Enfant. La Ministre Milquet transmet ma plainte auprès de la Bourgmestre. Je rencontre Monsieur Coenen, président de la Ligue des Droits de l'Enfant qui me dirige vers Badje.

Je rencontre également Xavier Polfiet, assistant social chez Service Droit des Jeunes, qui a joué un rôle important dans toutes les démarches juridiques. Ensemble, nous avons finalisé un dernier courrier adressé à la Bourgmestre, le mois dernier.

Le temps passe, Rayane n'a toujours pas d'école. Plus tard, la directrice de la Cellule pédagogique de Molenbeek me proposera deux demi-journées dans une autre école, que je déclinerai.

Il a été difficile pour moi de trouver quelqu'un pour garder Rayane. Inès, sa sœur, devait rentrer dans l'école de Rayane, ce que, bien sûr, je n'ai pas fait. Il m'était impossible moralement de le faire.

J'ai donc trouvé une autre école pour Inès. Malheureusement, chaque matin en partant avec elle, je laissais Rayane en pleurs sans pouvoir donner une explication valable.

Je prends contact avec Badje pour trouver une activité pour les vacances afin d'occuper les journées de Rayane. Je rencontre, mi-avril, Sophie Piqueron. Un accueil chaleureux et surtout humain sans aucun jugement. Elle fait tout son possible pour me trouver une activité pour les vacances d'été, car les inscriptions se font tôt.

Entre-temps, Rayane est hospitalisé à l'UCL pour une IRM. Deux semaines plus tard, nous avons les résultats. Rien n'est détecté dans le cerveau de Rayane.

C'est avec une grande joie que Sophie me trouvera finalement une activité pour une semaine, au mois de juillet. Celle-ci accompagnera Rayane durant tout son stage à la Tanière des Petits Ours. Grâce à Badje et à Sophie, Rayane a été épanoui, heureux durant le stage, et surtout il a participé aux activités avec d'autres enfants. C'est avec le cœur lourd que nous avons quitté cet environnement, qui reste pour Rayane magique... Il sait très bien qu'il pourra continuer à bénéficier des services de Badje.

Nous avons mis en place des séances de psychomotricité et de logopédie. Depuis le mois de juillet, Rayane commence à dire une vingtaine de mots et ne fait qu'évoluer.

Cette exclusion a eu un grand impact sur notre vie familiale, surtout moralement. Il est difficile pour une maman d'accepter l'exclusion de son enfant.

L'école de Rayane ne l'a pas laissé évoluer à son rythme. Apparemment, la différence n'était pas tolérée.

Grâce aux épaules sur lesquelles j'ai pu m'appuyer, j'ai pu surmonter les épreuves auxquelles j'ai été confrontée.

En septembre 2015, Rayane intégrera une école dite inclusive, à Laeken. Sa sœur l'accompagnera.

Je tiens à remercier Infor Jeunes et en particulier Xavier Polfiet du service Droit des Jeunes, Badje en particulier Sophie Piqueron, ainsi que toutes les personnes qui m'ont apporté l'aide dont Rayane a besoin.





UN PETIT RAYON DE SOLEIL

Par Anne Vander Ghinst

Charlotte, 5 ans, a été accompagnée pour la première fois par Badje dans deux milieux d'accueil.

Charlotte est en situation de handicap. Elle s'exprime de manière non-verbale, en faisant des sourires, des petits cris et sons pour formuler ses émotions et demandes. Lors des activités, elle peut être attentive pendant une dizaine de minutes, avant de faire appel à mon soutien.

Charlotte chez Toboggan

C'est la semaine du 6 au 10 juillet que j'ai eu la joie d'accompagner Charlotte pour son premier stage "Danse et mouvement" chez Toboggan, à l'Institut Don Bosco.

Le premier jour, elle a repéré les lieux. Nous avons rejoint un petit groupe de cinq enfants. Au programme : des activités d'expression corporelle combinées à des activités d'éveil sportif.

Au fil de la semaine, Charlotte a accepté, de mieux en mieux, la présence des autres enfants autour d'elle et elle s'est mis à partager les jeux d'assemblage qu'elle affectionne particulièrement et qui étaient mis à sa disposition.

Charlotte n'aime pas qu'on la force à faire une activité. C'est donc tout en délicatesse que je l'ai encouragée à se joindre au groupe d'enfants, pour les observer dans un premier temps. Ensuite, elle s'est décidée à sauter les obstacles et à se joindre aux autres enfants dans le cercle de jeu de rondes et de danses.

De bonne humeur du premier au dernier jour, je me réjouissais de la rejoindre au début du mois d'août pour une autre aventure.

Charlotte à la Maison des Enfants de Saint-Gilles

C'est à la Maison des Enfants de Saint-Gilles que nous nous sommes retrouvées, la semaine du 3 au 7 août, pour vivre de belles aventures avec une vingtaine de joyeux lurons âgés de 4 à 7 ans.



La collaboration avec les animateurs et Flavia, la coordinatrice, fut très enrichissante et dynamique.

Afin de sensibiliser le groupe d'enfants au handicap, j'ai raconté l'histoire de *La petite casserole d'Anatole*¹. Une très grande sympathie et une tolérance se sont directement installées vis-à-vis de Charlotte.

A chaque inclusion, j'ai observé que cela a des effets très positifs sur tout le groupe d'enfants. Cette semaine, un petit garçon (au comportement un peu agité) s'est réellement pris d'affection pour cette jolie tête aux boucles d'or. Il est devenu son partenaire privilégié pour tous ses déplacements en lui manifestant beaucoup de gestes de tendresse. C'est lui qui était au premier rang, il s'est senti valorisé et de ce fait fût moins agressif avec les autres enfants. Cela a eu un effet calmant pour lui !

Le projet d'accueil pendant les vacances prévoit de faire découvrir différents lieux de Bruxelles aux enfants...

Les premières matinées de la semaine, nous sommes allés à l'Ecole JJ Michel, pour réaliser de petits ateliers de découverte sur les animaux et profiter un maximum de l'espace. Charlotte n'a pas trop manifesté d'opposition lorsque les enfants venaient jouer avec ses jeux préférés : Kapla, capsules de couleurs et tous objets que l'on peut empiler !

Dès le mercredi, nous avons enfilé les sorties : découverte du Parc Roi Baudoin de Jette, visite de la ferme d'Uccle et de son potager. Charlotte s'est réjoui de pouvoir marcher dans la prairie avec les moutons, les chèvres et admirer de loin les deux ânes.

Le bonheur ultime pour Charlotte fut la dernière journée au Zoo d'Anvers. Je l'ai laissée marcher à son rythme et s'arrêter pour admirer les flamants roses, les manchots, les chimpanzés et l'immense aquarium où l'extase était de mise !

Je pense que les différentes expériences que Charlotte a vécues pendant cette semaine lui ont fait beaucoup de bien et je me ferai une joie de la voir évoluer les prochaines années.

¹ *La petite casserole d'Anatole* d'Isabelle Carrier – collection Bilboquet.



UNE EXPÉRIENCE TRÈS POSITIVE

Par **Florence Cosme**, maman de Charlotte

Charlotte a 5 ans. Elle est toute mignonne avec ses boucles blondes et à première vue paraît “normale”. Pourtant, Charlotte est différente des autres enfants. Elle est handicapée mentale. On ne connaît pas (encore) le nom de sa maladie, probablement une maladie génétique orpheline.

Elle va dans une école spécialisée, mais le problème... ce sont les vacances : pas facile de trouver un stage adapté aux besoins de ma fille !

C'est via l'ASBL Famisol que je prends connaissance de Badje. Après une première rencontre sur place où l'on me pose toute une série de questions sur Charlotte, on me recontacte pour me proposer un stage au mois d'août à la Maison des Enfants de Saint-Gilles. Super, c'est à deux pas de chez moi et le thème du stage porte sur les animaux, cela devrait plaire à ma fille. Un animateur-rien-que-pour-elle l'accompagnera, c'est génial ! Au moins, cette semaine-là, je pourrai aller travailler, les grands-parents, quant à eux, pourront se reposer et Charlotte pourra être stimulée, car 2 mois de vacances, c'est aussi 2 mois sans kiné, sans logopède, sans musicothérapeute...

C'est Anne qui s'occupera de Charlotte. Elle vient d'abord à domicile pour nous rencontrer toutes les deux. Elle observe Charlotte et je dois répondre à un questionnaire : son comportement, ce qu'elle est capable de faire, si elle doit prendre des médicaments... Elle me demande aussi comment présenter ma fille aux autres enfants du stage (qui ont entre 4 et 6 ans). Pas évident d'expliquer le handicap aux tout-petits. Charlotte est “dans son monde”, elle ne sait pas parler, elle porte encore des langes... Voilà : c'est une petite fille de 5 ans, mais c'est comme si elle en n'en avait que 2.



La semaine de stage s'est très bien passée. Les autres enfants l'ont bien intégrée au groupe. Il n'y a pas eu de moquerie, au contraire, ils la trouvaient “trop mignonne”, voulaient tous lui donner des bisous et s'occuper d'elle. En fait, elle n'a pas souvent l'occasion de se retrouver au sein d'un groupe d'enfants (sans handicap) de son âge. Ça lui a fait beaucoup de bien, je pense.

Cette expérience a été bénéfique aussi pour les autres enfants. Un petit garçon plutôt chahuteur s'est calmé au contact de Charlotte. On lui a confié la responsabilité de pouvoir pousser son buggy et il s'est senti utile et valorisé du fait qu'on lui a fait confiance en lui donnant cette mission.

Par chance, il a fait beau toute la semaine, les enfants ont donc passé beaucoup de temps à l'extérieur, dans les parcs, mais aussi à la ferme et au zoo d'Anvers. Charlotte adore marcher, être au contact de la nature et des animaux. Elle est attirée par l'eau, mais n'a pas apprécié la piscine (ce qui ne l'a pas empêché d'observer les autres enfants) ; par contre, elle a été fascinée par l'aquarium.

Tous les soirs, Anne remplissait un petit carnet de communication. Chaque journée de stage est détaillée, on y trouve aussi les activités que l'enfant a appréciées, celles qu'il n'a pas aimées, l'humeur du jour, la relation avec les autres (enfants et adultes), s'il a bien mangé...

Je pense qu'Anne a tout de suite eu un bon contact avec Charlotte, elle arrivait à la comprendre et à se faire comprendre. Et Charlotte a bien compris qu'Anne était là pour elle, qu'il s'agissait de son animatrice-référente, car elle était jalouse si Anne s'occupait d'un autre enfant.

Le soir, quand je revenais la chercher (je me dépêchais de quitter mon travail pour pouvoir arriver tôt parce que Charlotte se fatigue vite et a besoin de dormir beaucoup), Charlotte n'était pas pressée de rentrer, elle avait même envie de continuer à jouer. Je la trouvais souriante et à l'aise parmi les autres enfants. Après une semaine, Charlotte me semblait beaucoup plus ouverte et sereine.

En conclusion, ce fut une expérience très positive et à mon avis enrichissante pour tous... Je n'hésiterai pas à faire appel à Badje pour les prochaines grandes vacances !



BIENVENUE CHEZ THE MUSIC TOWN

Par Corinna Iudicelli

Initiation musicale, découverte des instruments, pratiques collectives, création et surtout Lot of fun... Voilà ce que The Music Town propose aux enfants de 6 à 15 ans, durant les stages de vacances.

Cet été, l'école de musique a ouvert ses portes aux enfants en situation de handicap et Badje a eu l'occasion d'en franchir le premier pas en accompagnant Emma, une petite fille de sept ans, très libre et attachante, atteinte d'une anomalie du développement, qui a une inclination naturelle à la musique.

Pour lui souhaiter la bienvenue : Patrice et Gregory, musiciens professionnels et enseignants talentueux et pour l'inviter à s'installer : un groupe d'enfants désireux de Jouer (avec un grand "J") avec elle.

En effet, la pédagogie de The Music Town est axée sur le jeu, l'expérimentation, l'intériorisation musicale. Leur méthode est beaucoup plus accessible que la méthode traditionnelle centrée sur le solfège. La musique arrive aux enfants de façon directe et spontanée... C'était très agréable de voir les expressions des enfants quand ils arrivaient à composer des mélodies ou à jouer des morceaux ensemble.

Patrice et Gregory insistaient sur l'idée de groupe : *"quand on joue de la musique en groupe, on fait partie d'un ensemble où chacun a un rôle, où on s'écoute, car l'objectif est d'atteindre une harmonie commune, même si parfois on pense ne donner qu'une toute petite contribution, celle-ci existe et est importante."*

Emma faisait vraiment partie d'un groupe, on lui a tendu la main, on lui a prêté l'oreille. Je ne vais pas m'épancher sur les petites et grandes conquêtes, sur les émotions et les échanges vécus pendant cette semaine... Je vais plutôt les préserver comme de très beaux souvenirs d'une très belle expérience d'inclusion.

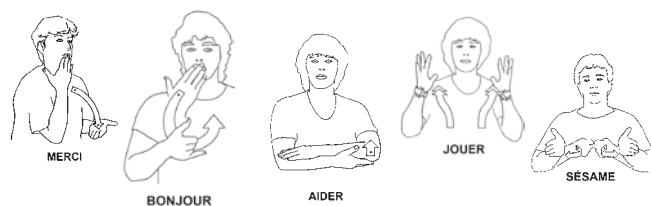
Les portes de The Music Town restent ouvertes aux enfants en situation de handicap ainsi que leur esprit à l'égard de la différence. •



SÉSAME OUVRE-TOI... OUVRE-NOUS LES PORTES DE LA COMMUNICATION

Par Nadia Bezgai

CERTES PEU D'ORIGINALITÉ DANS LE TITRE,
JE L'AVOUE. ET EN MÊME TEMPS, CE TITRE
TRADUIT TOUT À FAIT CE QUE LA FORMATION,
À CETTE MÉTHODE DE COMMUNICATION,
A APPORTÉ À L'ÉQUIPE D'ANIMATEURS
DE BADJE.



Mais qu'est-ce que le langage Sésame ? Le langage Sésame est une méthode gestuelle de communication alternative qui a été créée et développée par une équipe de professionnels de la Clairière (institution spécialisée) en 1990. Une méthode de communication à destination d'enfants, adolescents et adultes atteints de déficience mentale.

Depuis plus de dix ans, l'équipe d'animateurs de Badje accompagne des enfants en situation de handicap, dont certains ayant une déficience mentale. Si communiquer avec l'enfant pouvait s'avérer parfois cocasse, c'était surtout très frustrant. Frustrant pour l'enfant en situation de handicap qui n'arrivait pas à se faire comprendre par l'animateur qui l'accompagnait et pour le groupe d'enfant dans lequel il était, mais également pour l'animateur qui ne pouvait pas répondre à la demande de l'enfant. Une formation à un mode de communication autre que verbal s'imposait !

C'est donc courant du mois de juin 2015 que l'équipe de Badje a suivi deux matinées de formation au langage Sésame, et quel bonheur que de pouvoir mettre fièrement en application, durant cet été, les quelques gestes mémorisés ; de pouvoir les apprendre au groupe d'enfants et à leurs animateurs ! Et surtout, quel bonheur de pouvoir "converser" avec l'enfant... Nous n'étions plus dans un monologue, mais bien dans un dialogue. Un petit quelque chose, en plus, pour faciliter l'inclusion... •



SuperVliegSuperMouche ÉDITION 2015 À NOUVEAU UNE TRÈS BELLE RÉUSSITE !

Par Marie Vancappellen

CETTE ANNÉE ENCORE, LE FESTIVAL DES ARTS
POUR LES ENFANTS À BRUXELLES A
REMPORTÉ UN VIF SUCCÈS !



Le 14 juin dernier, pour la quatrième année consécutive, le Parc de Forest accueillait ce fabuleux événement convivial, poétique et rempli de surprises. 10.000 visiteurs, petits et grands ont pu y admirer acrobates, danseurs, comédiens, musiciens, marionnettistes, magiciens, conteurs... et ont pu s'essayer à différentes disciplines artistiques dans cet immense atelier à ciel ouvert. Et, cerise sur le gâteau : le soleil était de la partie !

SuperVliegSuperMouche a mobilisé, durant les mois qui ont précédé le jour J, tant des acteurs francophones que néerlandophones, locaux que régionaux, scolaires qu'extrascolaires, associatifs que culturels. Ensemble, ils ont proposé aux artistes en herbe un espace où construire, bricoler, rêver, pique-niquer et jouer dans un agréable cadre de verdure en plein cœur de Bruxelles.

Ce festival, fidèle à ses valeurs, avait pour fil rouge la durabilité : la scénographie a été réalisée avec des matériaux de récupération, le catering a été pris en charge par des entreprises d'économie sociale et la Superbuvette était un bar fairtrade.



L'ASBL Badje, très en phase avec l'esprit de ce festival, s'est investie aussi bien en amont que durant la journée, notamment en proposant l'atelier "Je m'amuse, Jeu m'amuse" : durant les semaines précédant le festival, les enfants d'une vingtaine d'écoles bruxelloises ont dessiné, peint, collé sur des petites palettes en bois sur le thème du jeu. Toutes ces petites œuvres sur bois ont été assemblées de manière à former un patchwork bruxellois géant. Cette mosaïque a continué à évoluer durant la journée avec l'ajout de plaquettes réalisées par les enfants présents le jour-même et continuera à évoluer de la même manière à l'occasion de futurs événements tels que le Festival Zéro>18 qui se tiendra à Flagey le 22 novembre prochain.

Rendez-vous en 2016 pour la prochaine édition !



Plus d'info
www.supervliagsupermouche.be





ET SI LES OBJETS S'ANIMAIENT ?

Par Marie Grailet

IL EST 17H, UN VENDREDI DE LA FIN JUIN. ACCOMPAGNÉS DE LEURS PARENTS, UNE VINGTAINE D'ENFANTS, AYANT PARTICIPÉ AUX ACTIVITÉS MARMOTTONS¹ D'EVERE DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE, S'INSTALLENT DANS UN JOYEUX BROUHAHA.



L'espace ludothèque de la Maison communale d'Evere a, pour l'occasion, été transformé en une salle de spectacle.

Pas de rideau rouge, pas de scène et encore moins de souffleur ou d'ouvreur. Mais qu'importe, des enfants, âgés de 3 à 6 ans, ultras joyeux et motivés, des parents heureux de partager un moment convivial avec leurs enfants et une équipe d'animateurs remontée à bloc sont, eux, bien présents.

Le spectacle a été entièrement imaginé, conçu, réalisé et joué par Corinna, Pascal et Silvia, trois animateurs de Badje.

Je vous dévoile l'histoire en quelques mots : face aux enfants, une multitude d'objets perdus, oubliés, abandonnés ou jetés reprennent tout doucement vie. Un conte poétique, sans parole mais avec une bande son et des bruitages omniprésents, qui touche aux domaines de la récupération, de l'écologie, et du monde fabuleux des objets animés. Du théâtre d'objets dans toute sa splendeur !

Les enfants et les parents se sont rapidement pris au jeu, imaginant ou devinant les futurs personnages et interpellant les acteurs pour nommer les objets dont ils étaient constitués.

Vous voulez également programmer ce spectacle ? Rien de plus simple, envoyez-nous un petit mail ou passez-nous un coup de fil et nous vous transmettrons de plus amples informations.

De plus, notre équipe d'animateurs fourmille d'idées et a déjà plus d'un spectacle dans son sac : des ombres chinoises au spectacle de marionnettes, en passant par un kazou musical ! N'hésitez pas à nous formuler vos envies, à nous demander la liste des spectacles existants ou à nous laisser carte blanche pour la création d'une nouveauté.

Au plaisir de collaborer avec vous pour de nouveaux spectacles ravissant les petits comme les grands !

Contact : Virginie Renotte, responsable du service à destination des acteurs de terrain
02 248 17 29 – virginie.renotte@badje.be
www.badje.be

Animations basées sur des thèmes choisis en collaboration avec les ASBL Jeunesses musicales, Toboggan, Badje, la bibliothèque Romain Rolland et la ludothèque "La boîte à joujoux".

BOITES À TARTINES JAPONAISES

Par Dominik Ryslink

Cet été, j'ai passé une agréable semaine chez Cap Famille à Woluwe-Saint-Pierre dans le cadre de l'inclusion de Cian, sympathique petit bonhomme adepte de pirouettes et vivant dans d'autres sphères. Mais ce qui était vraiment singulier, c'était la présence d'une "flopée de petites japonaises". Outre le souvenir des fous rires engendrés par mes tentatives de chanter leurs chansons, je voulais partager avec vous le plaisir de mes yeux de gourmand et en guise de photos de vacances vous dévoiler le contenu de leurs boîtes à tartines...



UN ACCUEIL POUR RÉPONDRE À DES DEMANDES DIVERSIFIÉES

Par Anne Vander Ghinst

LE PROJET ACCUEIL FUTÉ, POUR LES ENFANTS DE 2,5 À 12 ANS, CONTINUE À VIVRE SON AVENTURE À SCHAERBEEK. CE PROJET A ÉTÉ LANCÉ PAR LE SAES (SERVICE D'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE DE SCHAERBEEK) ET LE RCE (RÉSEAU COORDINATION ENFANCE) EN PARTENARIAT AVEC LES AMIS D'ALADDIN ET LA COMMUNE DE SCHAERBEEK.



Le programme de Coordination Locale pour l'Enfance de Schaerbeek (programme CLE 2015-2020) a recommandé la reconduction et le développement du projet pilote Accueil Futé mené durant l'été 2014 en partenariat avec la Commune de Schaerbeek, les Amis d'Aladdin et le Réseau Coordination Enfance.

L'évaluation positive du projet de l'été passé a permis d'augmenter le nombre d'enfants, d'élargir la tranche d'âge et le nombre de jours d'ouverture, mais également d'avoir de nouveaux partenaires comme la Halte Accueil L'Arbre de Vie, l'ASBL Crèches de Schaerbeek : Crèche Etoile du Nord - Halte-Accueil Etoile du Nord.

Mais qu'est-ce donc l'Accueil Futé ? L'Accueil Futé est un acronyme dont chaque lettre représente une dimension du projet :



Autour de ces 4 thèmes s'ajoutent d'autres valeurs, maîtres-mots du projet pédagogique : INNOVATION – PARTICIPATION – DIVERSITÉ – VACANCES – INITIATIVE – CHOIX – JEU

Le projet Accueil Futé a pour but de répondre aux demandes en urgence et de pallier le manque de places d'accueil. Les familles peuvent être confrontées à des imprévus d'ordre professionnel ou personnel. La notion de flexibilité est une des caractéristiques principales du projet. Elle implique donc des adaptations en fonction du nombre d'enfants accueillis, de leur âge, des périodes souhaitées.

L'aventure du projet Accueil Futé continue avec pas moins de cinq animateurs de Badje qui se sont relayés pendant les quatre semaines du mois de juillet, mais également une puéricultrice, un animateur des Amis d'Aladdin et deux stagiaires. Tout cela orchestré de main de maître par la coordinatrice du projet, Marie Henrotay. Un déploiement humain non négligeable !

Avant que les vacances ne commencent, une journée pédagogique a été organisée en deux temps : en matinée, la partie théorique-dynamique organisée par Chafia El Mimouni et Lucia Pereira, conseillères psychopédagogiques de l'ONE, et l'après-midi la partie réflexion du travail en équipe avec Michelle Huthurry et Livia Molinari, initiatrices du projet. Une bonne occasion pour faire une pause réflexion, prendre le temps d'échanger nos outils d'animation, être au clair avec l'équipe engagée pour l'été et choisir, dans l'impressionnante réserve du RCE, le matériel et les jeux que nous utiliserons.

L'installation et le rangement de l'école 8, où se déroulait l'Accueil Futé, se sont faits le lendemain avec toute l'équipe dynamique au grand complet. C'est une bonne manière de s'approprier les lieux en donnant une attention toute particulière aux espaces de vie et de jeux afin que ceux-ci soient les plus accueillants possible.

Pour ma part, j'ai eu la chance de mettre le pied à l'étrier de cette édition 2015 lors de la dernière semaine de juillet. Beaucoup de bonheur : un temps ensoleillé, une bonne communication et collaboration avec Marie, la coordinatrice du projet, des collègues et des enfants motivés de composer ensemble le programme de la journée. En plus, nous avons la chance d'avoir, soit le matin soit l'après-midi, une animatrice de Let's Play Together qui venait faire des jeux de société avec un groupe d'enfants.

AGENDA



LES FORMATIONS CONTINUES DE BADJE SONT DE RETOUR...

Par **Nadia Bezgaï**

Notre méthodologie générale de travail, pour nos actions de formation, est de partir de là où se situent les professionnels, de leur expérience en matière d'accueil, d'où ils en sont déjà dans leur réflexion et de les accompagner dans leur cheminement vers une plus grande professionnalisation et un accueil de qualité. Nos modules de formation, soutenus par la Fédération Wallonie-Bruxelles et la participation de l'ONE, sont les suivants :

L'inclusion extrascolaire : un accueil de qualité pour tous !

Informations pratiques

- Dates : les 16 et 17 novembre 2015
- Horaire : 9h30-16h30
- Lieu : Badje ASBL – rue de Bosnie 22 – 1060 Saint-Gilles
- Animation : Nadia Bezgaï, chargée de projets Inclusion, formatrice et animatrice

Accueillir un enfant en situation de handicap : comment adapter mes activités

Informations pratiques

- Date : le mardi 24 novembre 2015
- Horaire : 9h30-16h30
- Lieu : Badje ASBL – rue de Bosnie 22 – 1060 Saint-Gilles
- Animation : Nadia Bezgaï, chargée de projets Inclusion, formatrice et animatrice

Accueillir au quotidien des enfants et des familles en situation de pauvreté

Informations pratiques

- Dates : les jeudis 14 et 21 janvier 2016
- Horaire : de 9h30 à 16h30
- Lieu : Badje ASBL – rue de Bosnie 22 – 1060 Saint-Gilles
- Animation : Sabine Renteux et Nadia Bezgaï, chargées de projets et formatrices

Gérer les comportements difficiles : développer le savoir-être et le vivre ensemble à travers la gestion et l'expression des émotions des enfants de 6 à 12 ans – NOUVEAU !

Informations pratiques

- Dates : les mardis 16, 23 février et 1 mars 2016
- Horaire : de 9h30 à 16h30
- Lieu : Badje ASBL – rue de Bosnie 22 – 1060 Saint-Gilles
- Animation : Nadia Bezgaï, chargée du projet Inclusion, formatrice et animatrice



Construire son projet d'accueil, à l'aide du référentiel ONE

Informations pratiques

- Dates : les mardis 19 et 26 avril 2016
- Horaire : 9h30-16h30
- Lieu : Badje ASBL – rue de Bosnie 22 – 1060 Saint-Gilles
- Animation : Marie Vancappellen, coordinatrice pédagogique et formatrice

Développer le savoir-être et le vivre ensemble à travers la gestion et l'expression des émotions des enfants de 3 à 6 ans – NOUVEAU !

Informations pratiques

- Dates : les jeudis 12 et 19 mai 2016
- Horaire : de 9h30 à 16h30
- Lieu : Badje ASBL – rue de Bosnie 22 – 1060 Saint-Gilles
- Animation : Nadia Bezgaï, chargée du projet Inclusion, formatrice et animatrice

Nous proposons également des accompagnements d'équipe sur les thématiques reprises ci-dessus. Nous sommes par ailleurs disponibles pour analyser tout type de demandes de formation à destination des professionnels de l'accueil de l'enfance qui n'entreraient pas dans le cadre des modules repris ci-dessus. Notre volonté étant d'être le plus accessible possible aux acteurs de terrain, les formations qui ne sont pas subventionnées par l'ONE sont proposées à des tarifs démocratiques et à négocier selon la demande.

Vous retrouverez le contenu de nos formations ainsi que le bulletin d'inscription sur notre site : www.badje.be.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contactez au 02 248 17 29. •

Nouveauté également, nous proposons une formation financée par l'APEF (association paritaire pour l'emploi et la formation)

L'inclusion extrascolaire : un accueil de qualité pour tous !

Informations pratiques

- Dates : le lundi mars 2016 et les mardis 15 et 22 mars 2016
- Opérateur : Badje ASBL
- Horaire : de 9h30 à 17h00
- Lieu : Badje ASBL – rue de Bosnie 22 – 1060 Saint-Gilles
- Animation : Nadia Bezgaï, chargée du projet Inclusion, formatrice et animatrice
- Référence de la formation : C 1719

Les inscriptions se font via le formulaire sur : www.apefasbl.org.

AGENDA



CARREFOURS DES FONDS 22 OCTOBRE 2015

**BILAN DE COMPÉTENCES, TUTORAT, FILIÈRES,
PLAN DE FORMATION, BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL,
DIVERSITÉ...**

Les Fonds du secteur non marchand et l'APEF vous invitent au Carrefour des Fonds : réflexions, outils, actions au CEME à Charleroi. Ateliers, rencontres, tables de conversations vous attendent pour questionner les enjeux du secteur.

Une journée à construire selon votre humeur, selon vos centres d'intérêts. Avec des interventions courtes et dynamiques pour favoriser une véritable interaction entre acteurs du secteur.



Choisissez parmi :

- des ateliers centrés sur des paroles d'experts et des interactions avec le public ;
- des tables de conversations pour échanger entre professionnels avec un témoin privilégié ;
- des présentations d'outils ou de recherches.

Trois thèmes servent de fil rouge : trajectoire professionnelle et compétences, bien-être et diversité au travail, analyse et données sur le secteur.

Vous aurez aussi l'opportunité de solliciter les membres de fonds sectoriels et les équipes administratives via des espaces de rencontres. Le tout dans un cadre propice aux échanges et à la convivialité.

Alors, n'attendez-plus... Bloquez dès maintenant la date du 22 octobre 2015.

Plus d'info sur www.carrefourdesfonds.org.



DU CÔTÉ DU SALON EDUCATION

CHARLEROI EXPO / 14>18.10.2015

Du 14 au 18 octobre 2015, le Salon Education se déroulera à Charleroi Expo et présentera tout ce dont un professionnel de l'éducation a besoin pour évoluer. On y retrouvera donc des associations actives dans le domaine de l'éducation et de l'extrascolaire, des représentants des institutions et des pouvoirs publics, des fournisseurs de matériel scolaire et pédagogique, et un grand nombre d'éditeurs...

La journée de l'Extrascolaire a lieu, quant à elle, le samedi 17 octobre. Cette journée est un temps pour les accueillantes, les animateurs, les coordinateurs ATL, les responsables de projets, les directeurs et bien d'autres acteurs actifs dans le secteur. C'est un moment pour se rencontrer, échanger les pratiques, se remettre en question et nourrir les compétences acquises tout au long de son parcours professionnel.

C'est aussi un moment de formation capitalisable. En effet, cette journée est valorisable, cette année encore, comme journée de formation continue pour les professionnels du secteur de l'accueil extrascolaire.

Plus d'info sur www.saloneducation.be.



20.10.2015 CONFÉRENCES / CONFÉRENTIES
TABLES RONDES / RONDETAPELS
EMPLOYEURS / WERKGEVERS

Salon de l'emploi et des métiers citoyens

Citizen Jobs
Jobbeurs van de non-profit en publieke sector

Area 42
42, Rue des Palais 1030 Bruxelles
42, Paleizenstraat 1030 Brussel

citizenjobs.be

Le OFF de Citizen Jobs

PLAN RÉGIONAL D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
QUEL RÔLE POUR LES ACTEURS DU SECTEUR À PROFIT SOCIAL ?

- Conférences et ateliers
- Ateliers thématiques animés par l'Agence Alter
- Préseurs et prestataires sociaux
- Quête de savoir et formation ?
- Journée de l'Emploi de Carrière

INSCRIPTIONS : info@citizenjobs.be
02 773 30 26 - 0472 33 20 40

idaji BRUSSEL Agence Alter

AGENDA



UNE INITIATIVE DU
FORUM BRUXELLOIS
DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETÉ

16
Octobre
2015

LA FABRIQUE DES PAUVRES

CONFÉRENCES / RENCONTRES SUR LES VULNÉRABILITÉS SOCIALES EN RÉGION BRUXELLOISE

Il y a Londres, Luxembourg et puis Bruxelles. La capitale européenne est troisième au classement des régions les plus riches d'Europe. Mais Bruxelles est pourtant devenue une véritable machine à produire des pauvres. Des formes de vulnérabilités sociales qu'on ne connaissait plus. Les nouveaux pauvres sont invisibles. C'est l'étudiant, c'est la mère de famille, c'est le travailleur, c'est le pensionné. Ces nouvelles formes de vulnérabilités ne sont pas un accident. Elles sont structurées, produites par la grande fabrique à pauvres qu'est devenue Bruxelles.

PROGRAMME ET INSCRIPTION SUR WWW.FBLP.BE

16/10/15 (Journée Mondiale de Lutte contre la Pauvreté)
De 8h30 à 16h30 au Centre de congrès BEL
Site de Tour & Taxis - Avenue du Port 86c/3002 - 1000 Bruxelles

Accès : Métro 2 et 6 (Yser/Ribaucourt) - Tram 51 - Bus 14, 15, 57, 88, 89
Parking : via le n° 86 Avenue du Port
P.A.F. : 20 € / 5 € pour les étudiants et sans-emploi - Infos : 02/600.55.66

Avec le soutien de la Ministre de l'Action sociale et de la Famille de la Commission communautaire française, du CPAS de Saint-Gilles, de Wallonie-Bruxelles International et de la coopérative Cera

Editeur responsable : Nicolas De Keyser - rue Edmund Beernaert, 40 - 1200 Saint-Gilles - Design : gullit@bruel.be/gullit.com

AGENDA



SAINT-GILLES FAIT LA FÊTE AUX ENFANTS

LA FÊTE DES ENFANTS DE SAINT-GILLES AURA
LIEU LE SAMEDI 17 OCTOBRE 2015



Le Service de la Culture, ainsi que les partenaires de la vie socioculturelle et associative de Saint-Gilles, dont Badje pour la 11^e année consécutive, répondent présents pour concocter une journée festive, conviviale et familiale où les enfants seront invités à découvrir ou à redécouvrir les méandres de l'Hôtel de Ville de Saint-Gilles.

Animations et spectacles en tout genre, grimage y seront proposés. Diverses activités mettront également en valeur les différents services communaux.

N'hésitez pas à venir y faire un petit tour... •

Service de la Culture de Saint-Gilles
T 02 534 56 05 – culture.1060@stgilles.irisnet.be

ENSEMBLE, AVEC FORCE ET SANS PEUR, BRISONS L'ENFERMEMENT DANS L'APPAUVRISSMENT !

TOUS À NAMUR LE 16 OCTOBRE 2015

GRANDE JOURNÉE ET SOIRÉE DE MOBILISATION

CONTRE

- l'appauvrissement qui atteint tout le monde, jusqu'à la dé-privation de la vie privée des plus appauvris...
- l'appauvrissement qui atteint toutes les richesses collectives et solidaires...
- la désinformation qui occulte les causes et leurs responsables et stigmatise le peuple.

POUR

- un front social élargi progressiste... peuple et collectifs en action ensemble...
- la défense et la reconnaissance des potentiels des populations...
- la défense des acquis qui ont fait leur preuve et des innovations pertinentes solidaires.

4 RENDEZ-VOUS

- En matinée au Théâtre Royal de Namur : **dé-PRIVATION de la vie privée - 10 ans et + ... Ya Basta !**
- 13h-15h30 : **dans la rue ÉTINCELLE**
- 15h30-19h : Festival des **POTENTIELS... en action !**
- 19h30 : **Parade des lanternes SOLIDAIRES...**

INFORMATIONS PRATIQUES

CONTACT RWLP | Michel Collard
061 31 21 17 • m.collard@rwlp.be

CONTACT CSC | Pedro Rodriguez
0477 284 718 • pedro.rodriguez@acv-csc.be

CONTACT FGFBW | Jojo Burnotte
0473 96 36 46 • joseph.burnotte@cepag.be

La journée est organisée par le RWLP, dans le cadre d'un engagement partenarial avec le Vile de Namur et le monde associatif, et en coopération avec le CSC et la FGFB wallonne.



CAMPAGNE ONE LES ENFANTS ET LES ÉCRANS

INVITATION À UNE JOURNÉE D'ÉTUDE

La culture numérique de ces dernières décennies a progressivement fait s'immiscer dans le paysage familial et professionnel une omniprésence de ces nouveaux outils.

Leur utilisation quasi quotidienne par les enfants, les adolescents et les parents mobilise de plus en plus l'attention et la réflexion de nombreux professionnels de l'ONE, mais aussi des professionnels de l'enfance et des familles.

Pour créer un socle commun de connaissances relatives aux usages des écrans dans une optique d'éducation aux médias et de prévention, l'ONE organise une journée d'étude.

Quand ?

- À Bruxelles, le mercredi 28 octobre 2015
- À Verviers, le jeudi 19 novembre 2015
- À Charleroi, le mardi 24 novembre 2015

Informations complémentaires sur www.one.be. •

INVENTEUR DE DISTRIBUTEURS

Par Sophie Piqueron

CONFIDENCE DE JULES, 7 ANS, LORS
D'UN MOMENT TEMPS-LIBRE AU CLUB
DES PETITS DÉBROUILLARDS DE SCHAERBEEK.



Jules > *Tu sais, quand je serai grand, je serai inventeur de machines.*

Sophie > *Inventeur de quel genre de machine ?*

J > *Une machine qui distribue.*

S > *Qui distribue quoi ?*

J > *Ben, plein de choses !*

S > *Des choses comment ?*

J > *Je ne sais pas moi, toutes les choses qui existent au monde. Ça distribue même des maisons, en fait.*

S > *Et pourquoi tu voudrais créer ce genre de machine ?*

J > *Ben, comme ça, ceux qui n'ont pas de maison, pas d'argent, qui font comme ça (il tend la main) pour avoir des sous, ils auront une maison en entier, direct.*

S > *Mais pour avoir une maison, est-ce qu'ils ont besoin de mettre de l'argent ou une carte dans ce distributeur ?*

J > *Non, ils n'ont pas besoin. Ils ne doivent rien faire. Ils doivent juste me sourire et après... c'est fait.*

S > *Alors, il va y avoir plein de maisons partout...*

J > *Oui, mais à part dans la forêt, bien sûr... Dans la forêt, il y aura encore plus d'arbres.*

Il y aura un distributeur d'arbres et aussi un distributeur d'animaux. Mais des faux, bien sûr... des télécommandés en fait.

S > *Et ils serviront à quoi ces animaux télécommandés ?*

J > *En fait, toutes les petites crasses, tous les déchets qui traînent... avec leurs petites bouches, ils vont tout manger, tout nettoyer. Et tu sais, il y aura un distributeur de quoi aussi ?*

S > *Non !*

J > *Ben, un distributeur de voleurs, bien sûr !!!*

S > *Un distributeur de voleurs !?*

J > *Oui, mais à l'endroit où il y a des distributeurs de voleurs, il y aura aussi des distributeurs de pièges (rire).*

QUE FAIRE FACE À UNE SITUATION DE MALTRAITANCE ?

Par Anne-Laure Cromphout

FACE À UNE SITUATION DE MALTRAITANCE SOUPÇONNÉE OU AVÉRÉE, LES PROFESSIONNEL-LE-S DES MILIEUX D'ACCUEIL SONT SOUVENT DÉSARMÉ-E-S. POUR LES AIDER, L'ONE A PUBLIÉ FIN 2014 UNE BROCHURE INTITULÉE *QUE FAIRE SI JE SUIS CONFRONTÉ À UNE SITUATION DE MALTRAITANCE D'ENFANT ? ET TÉLÉCHARGEABLE SUR SON SITE*¹.

Nous revenons sur quelques principes de base pour vous aider à gérer ce type de situation.

Les différents types de maltraitements

Même si les maltraitements physiques et sexuelles sont les plus médiatisés, elles ne devraient pas être les seules à attirer l'attention des professionnel-le-s. En effet, la notion de maltraitance comprend aussi la maltraitance psychologique qui est souvent difficile à déceler avec des signes comme le dénigrement et l'humiliation systématique de l'enfant ; la maltraitance institutionnelle lorsque l'institution ne respecte pas le rythme, les besoins et les droits de l'enfant ; la négligence où les besoins primaires de l'enfant passent après les besoins des parents. La brochure mentionne enfin les situations à haut risque comme l'alcoolisme, la toxicomanie, la pathologie mentale, les violences conjugales, qui ne sont pas des causes directes de maltraitance, mais peuvent accroître le risque pour l'enfant.

Entre urgence et prise de recul

Lorsque le bien-être d'un enfant est en jeu, l'instinct premier est d'agir très vite. Il est cependant primordial de bien évaluer s'il y a véritablement urgence. Pour réagir de façon opportune à ces situations, il est important de prendre un temps de réflexion et de "s'appuyer sur un réseau de confiance" (le sous-titre de la brochure de l'ONE). Pour demander conseil, même dans l'anonymat et sans pour autant dénoncer, il est possible de contacter SOS enfants². Les répondants y sont formés pour vous aiguiller sur la meilleure marche à suivre.

La maltraitance relève des compétences du monde psycho-médico-social. Ce n'est que si les services de protection de l'enfance (SAJ³, SPJ⁴, SOS enfants) ne peuvent répondre à l'appel lancé (s'ils sont fermés par exemple) et qu'il y a urgence



(l'intégrité physique ou morale de l'enfant est menacée), qu'il sera nécessaire de faire appel à la police. Mais cette intervention en urgence porte sa part de violence pour la famille et l'enfant.

Entre secret professionnel et non-assistance à personne en danger

Il est parfois complexe pour les professionnel-le-s de se positionner entre ces deux injonctions. Une suspicion de maltraitance, ou de violences familiales, pose souvent un énorme dilemme aux professionnel-le-s. Si elles pointent la situation de violence ou de maltraitance, elles craignent de perdre le lien de confiance qu'elles ont établi avec la famille et que celle-ci quitte le milieu d'accueil.

Les professionnel-le-s de l'accueil sont tenu-e-s au secret professionnel et ne peuvent a priori pas lancer une procédure au SAJ sans en faire part aux parents sauf si elles/ils estiment que cela représente un risque accru pour l'enfant. C'est pourquoi l'aide volontaire négociée est préconisée. À savoir que, dans la plupart des cas de figure, il est conseillé de travailler en transparence avec les parents et de ne pas attendre qu'une situation nous interpelle ou nous mette mal à l'aise avant de leur parler.

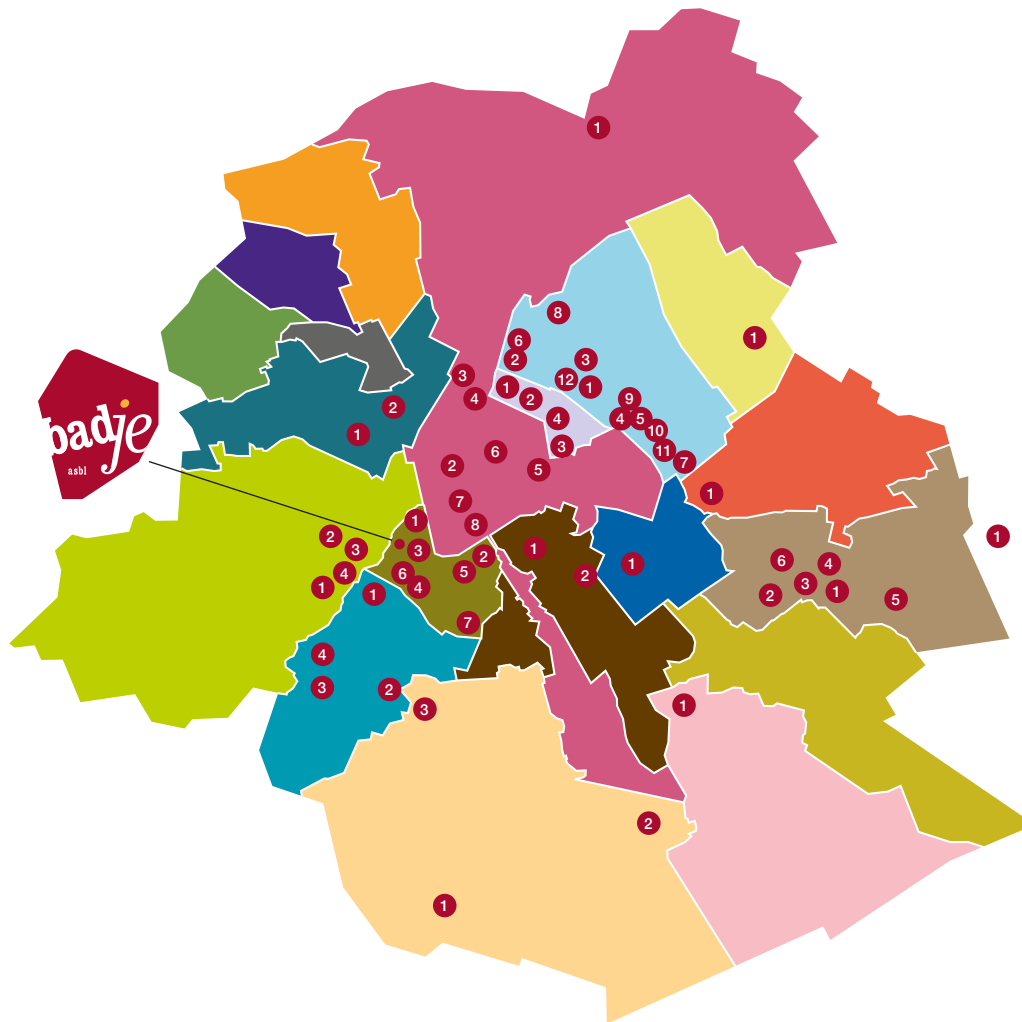
Cette attitude peut permettre à la famille de se confier, de prendre du recul par rapport à sa situation et de demander volontairement de l'aide. Si la/le professionnel-le juge que cette aide relève d'un service spécialisé (SOS enfants, SAJ), elle/il pourra accompagner la famille dans sa demande. Par contre, si la famille refuse, la/le professionnel-le devra alors procéder à un signalement et en informer le parent.

1/ http://www.one.be/uploads/tx_ttproducts/datasheet/Que-faire-si-je-suis-confronte-a-une-situation-de-maltraitance-d-enfant-ONE_01.pdf

2/ On trouve leurs coordonnées sur <http://www.one.be/parents/une-equipe-sos-enfants/>

3/ Les services de l'aide à la jeunesse.

4/ Le service de protection judiciaire.



LA CARTE DES MEMBRES

Près de 60 opérateurs d'accueil disséminés dans toute la Région bruxelloise forment la fédération Badje. C'est grâce à leur dynamisme et leur détermination que nous avançons ensemble vers une professionnalisation du secteur de l'accueil des enfants et des jeunes.

- | | | | |
|--|---|---|---|
| <p>1000</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 ▶ AMO de Neder-Over-Hembeek 2 ▶ Cultures et Santé – Promosanté 3 ▶ Jeunesse à Bruxelles 4 ▶ Joseph Swinnen 5 ▶ Kiddy & Junior Classes 6 ▶ La Ribambelle Halte Accueil de la Senne ASBL 7 ▶ Latitude Jeunes Brabant 8 ▶ Les Ateliers Populaires <hr/> <p>1030</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 ▶ Action Josaphat 2 ▶ Atelier des Petits Pas 3 ▶ Bouillon de Cultures 4 ▶ Caméléon Bavard 5 ▶ Club des Petits Débrouillards 6 ▶ Gaffi 7 ▶ L'Esperluète 8 ▶ Le Blé en Herbe 9 ▶ Les Amis d'Aladdin 10 ▶ Liens de Quartier Petite Enfance 11 ▶ Maison de Quartier d'Helmet 12 ▶ Réseau Coordination Enfance | <p>1040</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 ▶ La Base Coopération <hr/> <p>1050</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 ▶ Les Ateliers de la Chaise Musicale 2 ▶ Ligue des familles <hr/> <p>1060</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 ▶ Cemea SJ 2 ▶ Cemo 3 ▶ Cemôme 4 ▶ Centre Familial Belgo-Immigré 5 ▶ Espaces Enfance 6 ▶ Quartier et Famille 7 ▶ Tutti Frutti <hr/> <p>1070</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 ▶ Centre sportif et culturel du Mayfair 2 ▶ Cirqu'conflex 3 ▶ Safa 4 ▶ Vie Associative francophone d'Anderlecht | <p>1080</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 ▶ Atouts Jeunes 2 ▶ La Porte Verte <hr/> <p>1140</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 ▶ Administration communale d'Evere <hr/> <p>1150</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 ▶ Action Sport 2 ▶ Cap Famille 3 ▶ ideji 4 ▶ Les Stations de Plein Air 5 ▶ Service d'Aide aux familles CPAS de Woluwe-Saint-Pierre 6 ▶ Service des Affaires Sociales de Woluwe-Saint-Pierre <hr/> <p>1170</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 ▶ Arc-en-Ciel | <p>1180</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 ▶ Espace Cré-Action 2 ▶ Parascolaire d'Uccle 3 ▶ Youplaboum <hr/> <p>1190</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 ▶ Maison de Quartier Saint Antoine 2 ▶ Partenariat Marconi 3 ▶ ReMuA 4 ▶ Une Maison en Plus <hr/> <p>1200</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 ▶ JJJY <hr/> <p>1210</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 ▶ Centre Pédagogique "Paroles" 2 ▶ La Maison Rue Verte 3 ▶ La Ruelle 4 ▶ Le Winnie-Kot <hr/> <p>1970</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 ▶ Toboggan |
|--|---|---|---|

Depuis 15 ans, Badje déploie son énergie dans de nombreuses activités qui participent au développement, à la reconnaissance et à la professionnalisation de l'accueil de l'enfance en Région de Bruxelles-Capitale. Alliant une proximité avec le terrain, grâce à ses membres et à ses animateurs, à une vision politique cohérente à l'échelle d'une Région, Badje contribue chaque jour à mettre l'enfant au centre des préoccupations.

Rejoignez notre mouvement !

Vous souhaitez devenir membre de notre fédération ? Vous désirez en savoir plus sur nos activités ? Vous avez des questions à nous poser ?

N'hésitez pas à nous contacter !

Badje ASBL – rue de Bosnie 22 – 1060 Bruxelles – T 02 248 17 29 – F 02 242 51 72 – info@badje.be – www.badje.be
BNP Paribas Fortis BE77 0013 2903 0342